

FINANCES

La Ruée des banques vers Lomé

ANAC

Nouvelle Aérologie

BB LOME S.A.

1964 - 2014 : 50 ans



INTERVIEW

GERVAIS KOFFI DJONDO

Tendances

MARS 2014 N°1

Togo ■

TOGO
LA CROISSANCE
EST DE RETOUR

Economie, Culture, Tourisme, Sport, Diaspora...

■ LE BIMESTRIEL DE TOUTES LES TENDANCES

M 2014 - 1 - MAG





FINE ART PUBLISHING

**COMING SOON // LOMÉ
TOGO**



Sandra Agbessi // Art Consultant
+228 93 31 49 24
sandra@agbessi.be

Photography by Ingrid Beare
Ouesso, 2011
2 Editions of 5, 120 x 150 cm & 97 x 120 cm
C-prints on a Durst Lambda mounted on dibond using diasec

5 EDITORIAL

6 ECONOMIE

DÉCRYPTAGE

- 08 Togo: Cap vers l'émergence.
- 13 Togo / L'OTR en branle.
- 16 Interview du Col. Gnana LATTA : D.G. ANAC Togo.
- 20 Interview de M. WALLA Consultant National en aéronautique.
- 22 Interview de M. Ahmed KADI Chef de Mission de contrôle de l'aérogare de Lomé.

INITIATIVES

- 24 L'État investit dans l'humain.
- 26 Fragments.
- 28 Portrait d'entrepreneur: Candide Bamezon-Leguède.
- 30 Innovation technologique: le Fofoumix,

FINANCES

- 33 La ruée des banques vers Lomé.

ZAPPING

- 36 INFOS ÉCONOMIE : des brèves collectées.

LUMIÈRE SUR...

- 38 Interview de Monsieur Gervais Koffi Gbondjidé DJONDO.

45 SOCIÉTÉ

ZOOM

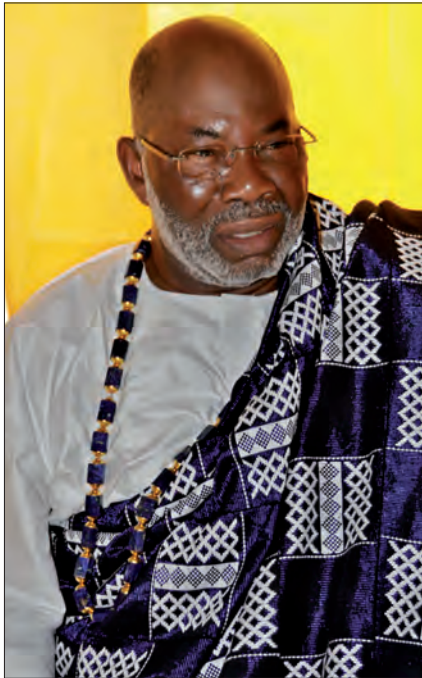
- 46 Lutte contre la pauvreté.
- 48 Si la Brasserie B.B. Lomé m'était contée.
- 50 Réforme foncière au Togo: un panier de crabes.
- 52 Transport urbain : Les taxis-motos au banc des accusés.

PANORAMA

- 58 Kpalimé : Coeur touristique du Togo, ville de toutes les diversités.
- 62 Hôtellerie: après les éléphants blancs, les success stories...
- 64 Le Pnud appuie la relance du secteur touristique.

STYLES

- 66 Technologie.



INTERVIEW :

Monsieur Gervais Koffi Gbondjidé DJONDO.

68 CULTURE

EXPO ARTS

- 70 Arts plastiques: après Edem Kodjo, à qui le tour?

LITTÉRATURE

- 72 Piège préventif à Lima.

SPORT

- 74 Portrait /Natation Rébecca Adzo KPOSSI, la sirène des eaux togolaise.

SANTÉ

- 76 Cancer du sein

CUISINE

- 77 Fonio aux haricots

LE GUIDE DU VOYAGEUR

- 78 Sélection de bonnes adresses (Restaurants, Night-Clubs et Hôtels)

DÉTENTE

- 79 Humours, Remue-méninges Agenda Culturel
- 80 Jeux -anecdotes -blagues...



Tendances Togo, Le Bimestriel de toutes les Tendances au Togo. | Une Publication Ligne De Mire | Direction de la Rédaction : LDM (Ligne De Mire). Lomé | Siège de Rédaction : Imm. LDM, 483 Rue Todzi, Nukafu Togo 05 B.P. : 165 Lomé 05 / Togo Tél : +228 22 48 02 00 / 22 48 02 01 - Fax : +228 22 51 98 88 | Rédaction Générale: Edem PEDANOU | Secrétaire de rédaction : Tony FEDA | Correspondants à l'étranger : Paris : Estee SOKEMAHU - Bruxelles : Christian KLIKAN - New -York : Komlanvi ANANI - Pékin : Vigninou ALOUMON
Photographie : Louis VINCENT, Daniel NAPPORN | **Infographie : Abel Smalto SENAWO**
Imprimé en Tunisie | **Tirage : 5000 exemplaires** | **Contact Rédaction : +228 90 93 18 63**



Tendances pour un renouveau

Plusieurs États africains sont en pleine mutation, à l'instar du Togo, qui lui, subit depuis près d'une décennie un grand toilettage qui ne dit pas son nom. Nous en avons pour preuve, la modernisation du réseau routier, le développement du secteur de l'énergie, la construction d'infrastructures, la promotion d'initiatives sociales tant sur le plan étatique que privé. Tout ceci augure d'une confiance regagnée des bailleurs d'antan, qui commencent bon an mal an à revenir sur la Terre de nos aïeux. Fort malheureusement, ces efforts consentis par ces différents acteurs du développement sont parfois, ou très souvent méconnus aussi bien de l'opinion nationale qu'internationale.

C'est fort de ce constat qu'est né Tendances, le magazine d'informations générales plus approfondies sur le Togo et sa diaspora.

Un bimestriel avec de nouvelles tendances, qui, servirait non seulement à la promotion d'un pays qui bouge, d'un élan qui a besoin d'être soutenu, mais aussi de relai à une situation qui a besoin d'être décortiquée et expliquée au public. Une nouvelle revue qui, démontrerait que la dynamique du progrès de toute société est le fruit de contradictions inhérentes, d'aspirations opposées des citoyens pour un but ultime de leur pays : son développement et le bonheur partagé de ces habitants.

Tendances a vocation à montrer un Togo nouveau sous toutes ses coutures, de l'artisan au paysan, en passant par les hommes et femmes de l'élite, et toutes ces personnes courageuses, lutteuses au quotidien pour rendre la vie vivable et digne d'intérêts, à leurs concitoyens.

Abondant dans ce sens, ce premier numéro de Tendances éclaire sur la relance économique d'un Togo qui se transfigure, dresse les portraits d'un Gervais Koffi Djondo, l'emblème de cet esprit d'entreprise africain triomphant, de Mme Candide Bamezon-Leguède, la femme africaine sans complexe, industrielle.

Votre bimestriel accordera une large part aux innovations, à l'instar de ce Foufoumix, une machine culinaire révolutionnaire qui libérera la femme d'une tâche pénible : celle de piler le foufou. Une entrée de plain-pied dans le 21ème siècle. Qui l'eût cru !

Nous offrirons un moyen de communication entre les différents acteurs de développement et le public, et surtout à la diaspora et aux investisseurs des informations fiables sur le Togo. Tous jouiront autant du contenu que de l'esthétique, tout en caressant la plastique du papier.

Last but not the least, pour apporter un peu de sel à la vie, Tendances vous accompagnera dans votre quotidien.

Nous vous laissons découvrir...

Edem PEDANOU



Economie



INVESTISSEZ DANS UNE ECONOMIE EN **FORTE** CROISSANCE

PARTICIPEZ AU DEVELOPPEMENT DU TOGO



Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT)

ccit.tg



TOGO: Cap vers l'émergence

Photographie d'une relance économique prometteuse. Maintenir et consolider à tout prix le cap d'une croissance retrouvée.

Loin des bourrasques politiques internes qui ont sapé des décennies d'efforts de gouvernance économique qui valaient au Togo le surnom de « Suisse de l'Afrique », le Togo, lentement mais sûrement, continue de poser les pas vers son émergence à l'horizon 2030. Même si cette renaissance économique tarde à impacter le quotidien de toutes les couches de la population togolaise, elle est perceptible.



Avec comme feuille de route la SCAPE (Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi s'étalant sur la période 2013-2017, le Togo est entrain de mettre le pied sur l'accélérateur en matière de relance de son économie. Preuves palpables et appréciables de ce regain de santé économique et financière, après avoir connu une croissance de l'ordre de 4,9% en 2011 (contre 3,4% en 2009, 4% en 2010) et 5,9% en 2012, l'ex « Suisse de l'Afrique » a un peu plus amélioré ses indicateurs économiques globaux en affichant une

croissance de 6% en 2013. Cette santé appréciable retrouvée de l'économie togolaise, c'est aussi l'augmentation constante de l'aide publique au développement versée au Togo par ses différents partenaires. Entre 2006 et 2012, cette manne financière étrangère est passée de 95 millions à 435 millions de dollars US, selon des chiffres rendus publics par le Système des Nations Unies au Togo. Ce renouvellement de la confiance du monde à ce partenaire niché en Afrique occidentale est la résultante directe d'une somme de mutations économiques et financières

enclenchées depuis 2006 et qui semblent être appréciées, vu de l'extérieur. Des marques de confiance qui ont fait grimper, pour la première fois dans l'histoire économique du pays, le budget gestion 2014 à plus de 800 milliards de fcfa.

Forte de sa reprise de coopération bilatérale et multilatérale avec tous ses partenaires classiques depuis décembre 2007, Lomé n'hésite plus à explorer toutes les opportunités s'offrant à elle pour consolider son réveil économique. La grande dernière en date est l'enrôlement du Togo dans le processus d'éligibilité au MCA (Millennium Challenge Account), lancé en 2004 sous Georges Bush Jr. Cinq des 20 indicateurs requis à un Etat pour son éligibilité au MCC sont déjà respectés par Lomé. Si ces efforts restent soutenus d'ici 2015, le Togo devrait être éligible au Rapport 2015 du MCA. Les acquis déjà capitalisés par la République togolaise dans ce processus d'éligibilité sont la marque des grosses avancées socio-économiques qu'il a enregistrées en l'espace de sept années de cessation de mise au ban de la communauté internationale. Il s'agit entre autres « d'une amélioration d'un certain nombre d'indicateurs en matière de création d'entreprises, La politique fiscale, l'accès au foncier et le genre dans l'économie », souligne,

confiant, Sémondji Djossou, ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du territoire.

Embrayer au moment opportun sur des réformes essentielles

A l'image d'une dynamique irrémédiablement enclenchée et qui s'efforce de susciter un peu plus chaque jour l'admiration de ses partenaires stratégiques, la relance de l'économie togolaise, chère aux premiers responsables de ce pays, a enregistré en ce début d'année 2014 deux réformes capitales qui, efficacement menées dans le cadre de leur matérialisation, devraient faire reluire le nom de la place « Togo » dans l'économie africaine, durant les prochaines décennies.

Il s'agit d'une part de la confirmation de la prochaine opérationnalisation du « *Guichet unique électronique* ». Selon des sources gouvernementales, cette effectivité du « *Guichet unique* » est attendue dans moins de 18 mois. Une nouvelle donne douanière et fiscale qui consistera en ce que toutes les marchandises à l'import, à l'export, en transit ou en transbordement par voie maritime, aérienne ou terrestre passent par le filtre d'un unique système de traitement d'informations. Cette somme de prestations de services novateurs vient d'être confiée, compte tenu de la délicatesse de la tâche, à un attributaire, présenté par les officiels togolais comme « *leader mondial dans son domaine d'activités* :

le Bureau Veritas ». A coup sûr, la mise en œuvre de ce « *Guichet* » devrait booster le rang annuel du

Togo dans le *Rapport Doing Business* de la Banque mondiale qui mesure le climat des affaires sur la planète. Evidence d'une dynamique en constant branle, la « Terre de nos aïeux » a grappillé deux places dans le *Doing Business 2014*. Il passe du 159^{ème} rang en 2013 au 157^{ème} en 2014 sur 189 Etats pris en compte dans ce classement. En établissant ce classement économique précité, la Banque mondiale a mis en exergue les efforts accomplis par la patrie de Faure Gnassingbé, entre 2013 et 2014, en matière de réformes opérées et portant sur trois indicateurs : la création d'entreprises ; le permis de construire et l'exécution des contrats.

Cependant, d'autre part, la mise en place de l'Office togolais des recettes (OTR), né de la fusion des Douanes et des Impôts début 2014, reste l'innovation financière majeure qui devrait donner un coup d'accélérateur à l'assainissement du climat des affaires sur le sol togolais. Et donner par ricochet, un coup de fouet aux recettes fiscales annuelles. Le défi que se sont lancé les autorités togolaises dans ce domaine est à la fois singulier et immense. Sur la quinzaine d'Etats d'Afrique ayant déjà expérimenté les retombées d'un office des recettes, le Togo fait office de pionnier en Afrique de l'ouest francophone...

Horizon prometteur aussi au-delà du climat des affaires

Pour être présent au « *rendez-vous de l'émergence à l'horizon 2030-*

2035 », le Togo ne mise pas uniquement sur ses subtiles réformes macro-économiques. Il table aussi sur ses avantages comparatifs. Parmi eux, le Port autonome de Lomé (PAL), le seul en eau profonde en Afrique de l'ouest, et l'Aéroport Général Gnassingbé Eyadéma de Lomé. Toutes ces deux importantes infrastructures sont en pleine rénovation.

La toilette en cours du PAL devrait lui permettre d'entrer dans le cercle très fermé des majeurs ports au Sud du Sahara. D'où la construction au sein du PAL sur 24 mois du « Lomé container terminal » -une darse de 1.050 mètres de longueur de quai et 16,70 mètres de profondeur pour accueillir un terminal à conteneurs, d'un coût d'environ 230 milliards Cfa. Il s'agit du plus lourd investissement privé jamais réalisé au Togo qui aidera le PAL, sur 1.050 mètres de quai, à offrir simultanément son hospitalité à 3 ou 4 navires de grand tonnage. La seconde facette de cette toilette profonde du PAL réside dans l'achèvement de l'érection d'un 3^{ème} quai en eau profonde- de 15m sur 450m de longueur- à conteneurs, résultante d'une Convention entre les multinationales *Bolloré et Vinci*. Aux mêmes fins s'inscrivent les travaux d'extension du quai minéralier du même Port. Autant de mutations qui feront franchir très rapidement la barre des huit (08) millions de tonnes de marchandises que traite annuellement, à l'heure actuelle, le PAL. L'aéroport de Lomé qui sert déjà de plate-forme de transbordement pour la compagnie communautaire ASKY est également en



Un porte-conteneurs



cours de modernisation. Des travaux financés par la China Exim Bank à hauteur de 75 milliards Cfa lui permettront incessamment de traiter un flux annuel de 2 millions de passagers, contre seulement 400.000 actuellement.

Ces avantages comparatifs relokés rassèrent le pouvoir de Lomé dans ses efforts de diversification des rentrées de recettes. Aussi, le secteur minier local connaît-il ces dernières années un boom particulier. Les chiffres proviennent de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique. Dans son « *Rapport annuel 2012* », elle indique que plus de 32,6% du PIB togolais se réalisent dans les services, plus de 43,5 % dans l'agriculture et autour de 23,9 % dans l'industrie et les mines. Jusqu'à présent, l'activité minière togolaise a été dominée essentiel-

lement par la production des phosphates. Une tendance qui est en train de s'inverser depuis le début de la mise en valeur de nouvelles richesses minières.

La construction du complexe industriel de Sika-Condji - 85 km au nord-est de Lomé - par SCAN Togo-Mines, une filiale togolaise de la multinationale allemande Heidelberg Cement, 1er producteur de ciment en Allemagne, pour un investissement de 254 millions de dollars US, avec le soutien de la SFI (Société financière internationale de la Banque mondiale), est le dernier projet d'envergure en date dans ce secteur minier. Fait notable dans ce domaine d'activités, ce dynamisme en branle est encadré depuis le 3 mai 2011 par une loi « *portant Contribution des entreprises minières au développement local et régional* ». D'autant plus

que l'Etat togolais mise aussi sur la relance de l'industrie minière pour « *réaliser une croissance économique autour de 7% en moyenne par an et créer de nombreux emplois, notamment en faveur des jeunes d'ici à 2017* », projette le Premier ministre Arthème Seleagondji Ahoomey-Zunu. Par ailleurs, la redynamisation de la production et de l'exportation des phosphates a coïncidé avec le processus d'adhésion de la République togolaise à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), mécanisme vantant non seulement la bonne gouvernance dans les industries extractives mais aussi l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans les zones minières. Cette adhésion qui a démarré en décembre 2009 a connu un tournant décisif avec

Une carrière de phosphate.



«la déclaration en mai 2013, à Sydney (Australie), du Togo comme pays conforme aux principes de l'ITIE ». Autre secteur témoignant du retour certain de la République togolaise dans le gotha des Etats ouest-africains engagés résolument sur le sentier d'une croissance pérenne, c'est le tourisme qui fut dans les années 1990, l'un des principaux moteurs de dynamisation de l'économie de ce pays. Un domaine d'activités que ré-explore ces derniers mois l'Etat, soutenu résolument par le système des Nations Unies. Le tourisme a même constitué pour cet Etat

ouest-africain, dans les années 90, sa troisième source de devises après les phosphates et les produits agricoles de rente.

Le déclin de l'attractivité de la « destination Togo » s'est traduit par la chute drastique de recettes dans ce domaine d'activités durant la période 1989 et 2002. « De 52 milliards Cfa, les rentrées de devises générées par le tourisme sont passées à 6,4 milliards de Cfa », indiquent à titre d'exemple des données officielles.

Toutefois, des statistiques fournies par la douane locale sur le flux de touristes vers la terre togolaise en

2012, indiquent un regain d'activités qui nourrit beaucoup d'espoirs « 238.916 touristes ont visité le Togo et généré des revenus de l'ordre de 20 milliards de fca ». Ces actions concertées pour redonner au tourisme ses lettres de noblesse se donnent pour ambition de porter la part de ce domaine d'activités dans le PIB local « au minimum à 7% d'ici 2020 », prévoient des sources gouvernementales. Cette palette d'une nouvelle donne économique augure d'un nouveau Togo, si le cap de ces mutations est maintenu. ■

Edem Gadégbéku

Office Togolais des Recettes



OTR

Office Togolais des Recettes

mobiliser les recettes, améliorer le climat des affaires

TOGO / L'OTR en branle

Les Cassandre ont tort. Depuis la prise de fonction des premiers responsables de l'Office Togolais des recettes (OTR) le 7 février dernier, le gouvernement a tenu son pari. Celui de rendre l'office opérationnel dès début 2014.

Le Canadien Henry Byakaperi Kanyesiime est le Commissaire général de l'OTR. Les postes de Commissaires sont tenus par Kodjo Adédzé aux Douanes et aux Droits directs, Adoyi Esso Wavana aux Impôts, TCHODIE Kokou Bad aux services généraux.

Afin de garantir la transparence du processus de recrutement, tous ont été retenus au terme d'un processus de sélection par appel à candidatures, sous la supervision du cabinet international Crown Agents, avant d'être nommés par décrets présidentiels. Le processus de recrutement suit son cours.

L'OTR est un établissement public doté d'une autonomie de gestion administrative et financière, qui intègre les directions générales des douanes et des impôts, ainsi que les services généraux. Ceci dans le but de rationaliser le système de collecte, de générer davantage de recettes, et de permettre, à terme, une imposition du secteur informel grâce à une baisse générale des prélèvements.

Autant de motivations



Henry Byakaperi Kanyesiime, Commissaire de l'OTR

La création de l'OTR s'inscrit dans le cadre d'un programme de réformes engagées par le gouvernement depuis 2006. La première phase des réformes fiscales a permis la mobilisation d'importantes recettes. En 2006, les Douanes et les Impôts enregistraient respectivement 92 milliards de FCFA et 87 milliards de FCFA.

En 2012, ils affichaient dans le même ordre, 184 milliards et 148 milliards. Des avancées notables reconnues par le Ministre Adji Otèth Ayassor: « Nous avons réalisé pas mal d'avancées grâce aux réformes. Et aujourd'hui cela nous donne le courage d'aller plus

loin ». Le gouvernement n'entend donc pas dormir sur ses lauriers. Il ne s'agit pas seulement de bien faire, mais de mieux faire. D'où la deuxième phase enclenchée par la mise en place de l'OTR.

Jusqu'à présent, il est impossible à l'Etat de rassembler 400 milliards avec les deux régies financières réunies. La fraude en est la cause. « L'OTR est une bonne occasion pour la transparence et une tolérance zéro pour la corruption, parce qu'elles constituent les pierres angulaires d'une administration moderne », a indiqué le Commissaire général à sa prise de fonction. Cette réforme majeure



voulue par le Chef de l'État va permettre de mobiliser de façon efficace et efficiente le potentiel fiscal de notre pays, afin de permettre le financement du développement. Car, les fonds disponibles permettront au gouvernement de financer les demandes sociales les plus pressantes en matière d'éducation, santé, logement et promotion de l'emploi des jeunes.

Au Commissaire général d'assurer la direction de l'Office, en définissant la stratégie générale, en collaboration avec les trois commissaires qui ont pour mission de contribuer à la définition des politiques fiscales et douanières, et à la gestion opérationnelle de l'OTR.

L'OTR trouve son inspiration des succès constatés dans d'autres pays d'Afrique, notamment l'Ouganda où le premier office de collecte des recettes fiscales et douanières a été institué en 1991. Le Gouvernement a dépêché des missions dans ces pays avant de s'engager dans ce processus soutenu par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque africaine de développement (BAD). ■

Mouléro FADIKPE

Cabinet Crown Agents

Créé en 1833, le Cabinet Crown Agents est une société à responsabilité limitée appartenant à la Fondation Crown Agents, qui a opéré en qualité de société britannique officielle, avant d'être privatisée en 1997.

Il est présent dans plus de 40 pays, avec deux sociétés de services financiers soumises aux autorités de réglementation du Royaume-Uni (la banque « Crown Agents Bank » et le groupe « Crown Agents Investment Management »).

Au Togo, le cabinet Crown Agents, aide à instaurer une autorité de gestion et de collecte des recettes semi-autonome dans le contexte des réformes gouvernementales, ayant pour objectif de promouvoir le pays comme une place commerciale attractive et d'augmenter les recettes de l'État.

Le gouvernement togolais a lancé une série de réformes en matière de gouvernance. L'une des parties intégrantes de cette réforme est la création d'une administration des recettes efficace et performante pour améliorer les services et biens publics, réduire la pauvreté et la corruption et promouvoir le développement du secteur privé.

Dans ce cadre, Crown Agents apporte sa collaboration, en qualité de partenaire stratégique, au Ministère de l'Économie et des Finances, pour l'aider à intégrer les opérations des Directions des Taxes et Impôts et des Douanes, dans l'Office togolais des recettes (OTR), qui sera la première autorité de gestion et de collecte des recettes semi-autonome en Afrique de l'Ouest francophone.

Henry Byakaperi Kanyesiime, Commissaire général de l'OTR, est canadien, d'origine rwandaise. Titulaire d'un MBA de l'Université Simon Fraser au Canada, il a occupé tour à tour, les postes de Commissaire général de l'Office rwandais des recettes, directeur de la Caisse de sécurité sociale du Rwanda, puis Président de la Banque de Kigali.

Avant sa nomination, il était conseiller au Fonds monétaire international (FMI) en matière de politique et administration des recettes pour plusieurs pays d'Afrique de l'Est et du centre.

ANAC : MISSIONS, PROJETS ET PERSPECTIVES



COL. LATTA DOKISSIME GNAMA
DG ANAC

Contact ANAC :

Agence nationale de l'Aviation Civile du Togo (ANAC-TOGO)

BP : 2699 Lomé-Togo

Tél : +228 22 26 37 40 / 22 26 55 74 - Fax : +228 22 26 08 60

Mail : anac@anactogo.fr / dganac@anactogo.fr / lattagnama@yahoo.fr

1- Création de l'ANAC -Togo

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Togo (ANAC-TOGO), créée par la loi n°2007-007 du 22 janvier 2007 portant code de l'aviation civile, est un établissement public administratif.

2- Missions de l'ANAC- TOGO.

- 1- Elaboration et mise en œuvre de la stratégie et politique de l'Etat en matière d'aviation civile et de transport aérien ;
- 2- Négociation des accords internationaux ;
- 3- Elaboration et contrôle d'une réglementation technique de l'aviation civile conformément aux normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) en matière de sûreté, de sécurité et de facilitation ;
- 4- Supervision des activités aéronautiques : agrément des ateliers de maintenance et agréments des compagnies aériennes et des autres fournisseurs de services ;
- 5- Surveillance continue des compagnies aériennes (CMA) ;
- 6- Approbation et suivi des qualifications PNT, PNC et délivrance des licences du personnel ;
- 7- Formation interne et externe du personnel technique et d'appui avec délivrance de certificats, attestations ou diplômes.

3- Objectifs

L'ANAC s'engage à jouer son rôle régalien pour assurer le niveau de sécurité et de sûreté le plus haut possible dans le domaine de l'aviation civile.

4- Projets

- La modernisation de l'aéroport actuel(DXXX) : construction d'une nouvelle aérogare pour la séparation des flux départ et arrivée avec des passerelles et parkings en <<nose in>> puis agrandissement et renforcement du parking actuel avec un taxiway parallèle. Cette nouvelle aérogare moderne, avec biométrie a une capacité d'accueil de 2 million de passagers.
- La mise aux normes OACI de l'aéroport international de Niamtougou (DXNG) elle est terminée et la deuxième phase de l'extension de la piste de 2500 à 3000m en vue d'un projet de hub pour les vols cargo et le HADJ.
- Le développement des infrastructures aéronautiques sur l'ensemble des aérodromes secondaires du pays a un nombre de sept (07).
- Recherche de nouveau site : Elle est en cours pour un futur aérogare beaucoup plus moderne avec une piste de 4000m, capable d'accueillir tous types d'avions, tels que A380, Boeing 787 etc...

5- Audits OACI et Partenaires de l'ANAC

Le Togo a été récemment audité par l'OACI :

- Un audit USOAP de supervision de la sécurité du système d'aviation civile du Togo du 19 au 26 février 2007 : Résultats satisfaisants avec un taux de satisfaction de 65% et un taux de non-conformité de 35%, plaçant le Togo à la première place dans l'espace ASECNA ;
- Audit USAP de sûreté du 1er au 8 juillet 2010 avec un résultat satisfaisant
- Les partenaires de l'ANAC : SALT, Africa West, ASKY, Comfort jet, ASECNA, les organisations internationales (OACI, AAMAC, CAFAC, UEMOA, EASA, FAA, IATA, CEMAC, SAA...) etc.

6- Compagnies desservant au Togo :

Treize (13) dont Air France, SN Brussels, Africa west, ASKY, Comfort Jet Services, CEIBA, Air Burkina, Air Ivoire, Air Mali.

Compagnies en prévision pour desservir le Togo : Emirates, Kenya Airlines, Turkish Airlines, South African Airlines.

Il est à noter que le Togo, fut-il un pays émergent, attire beaucoup de touristes grâce au climat de paix et de sécurité, cheval de bataille du chef de l'ETAT



Interview: Col. Gnama LATTA

(Directeur général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile):

« Formellement, le 31 octobre 2014, nous devrions jouir des multiples services que cette aérogare va offrir au peuple togolais. »



Dans son désir de faire du Togo, un pays émergent, et du secteur des transports aériens, un puissant levier de développement durable et rapide, le gouvernement togolais, sous la houlette du Chef de l'État, M. Faure E. GNASSINGBE, a entrepris des travaux d'agrandissement et de rénovation de l'aéroport de Lomé. A cet effet, nous avons visité, avec le Colonel Gnama LATTA, Directeur Général de l'ANAC (Agence Nationale de l'Aviation Civile), le chantier en finition de cette nouvelle aérogare, point central d'un réseau international de transports. Le directeur général de l'ANAC nous parle dans cet entretien, des nouveaux défis à relever.

Tendances Togo : *Quand le nouveau terminal et les installations annexes seront-ils ouverts au trafic commercial ?*

Colonel Gnama LATTA : Avant toute chose, je voudrais saisir l'occasion pour remercier le Chef de l'Etat qui a voulu offrir au peuple togolais, ce joyau. Selon le chronogramme initial, l'aérogare devait être ouverte au trafic, le 14 août 2014, mais à cause des

formalités douanières, le démarrage des travaux a accusé un retard d'un mois et demi. Mais formellement, avec le nouveau chronogramme, le 31 octobre 2014, si Dieu le veut, nous devrions jouir des multiples services que cette aérogare va offrir au peuple togolais.

T.T : *Quelles seront les caractéristiques de cette nouvelle aérogare ?*

CGL : Dans les audits de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale), bien que le Togo soit classé premier dans l'espace ASECNA (Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne), il nous a été reproché le manque de séparation nette de flux entre le trafic au départ et celui à l'arrivée. Vous constaterez que la nouvelle aérogare sera sur trois niveaux. L'arrivée se fera par le bas, le transit par le milieu et le départ par le

haut. Nous aurons des équipements de sûreté de dernière génération. Nous avons opté pour des scanners double vue, aux normes internationales, les Smith et les tomographes, des scanners à bagages très fiables en détection d'explosifs. Aussi, y aura-t-il trente (30) box d'enregistrements, dont quatre (04) automatiques, contrairement à l'exiguïté du dispositif actuel avec seulement six (06) box. Pour un voyageur qui n'aura pas assez de bagages par exemple, il aura l'option de choisir lui-même, selon l'aménagement, son siège, en saisissant le nom de la compagnie d'embarcation, avant même de faire les formalités de Police. La nouvelle aérogare sera très spacieuse avec 21.000 m² de surface. En outre, on disposera de salons gouvernementaux, des salons business, toute une gamme de boutiques hors-taxi, des box d'achats automatiques. Toutes les salles d'attente seront dotées de wifi gratuits à haut débit. Il est également prévu compte-tenu du hub du fret, l'aménagement du hangar fret qui passera de 12.000-15.000 tonnes à 50.000 tonnes. De même, pour accélérer le trafic, il est prévu des taxiways parallèles. La nouvelle piste sera parallèle et les décollages d'avions peuvent se faire en même temps que les atterrissages.

T.T : *Qu'est-ce qui a motivé ce projet ?*

CGL : Il est nécessaire de vous rappeler que la compagnie Asky ne s'est pas installée à Lomé de façon fortuite. Il fallait une structure capable de la superviser en sécurité



et c'est l'ANAC Togo qui, classée première dans l'espace ASECNA, répondait à cette exigence. Il y a naturellement eu l'implication personnelle du Chef de l'État pour l'arrivée d'Asky chez nous. Les activités d'Asky et d'Ethiopian Airlines font de Lomé, un hub pour l'Afrique occidentale et elles ont un projet de transport du fret. Compte tenu de l'accroissement exponentiel des passagers, il fallait faire une action et grâce à la vision du Chef de l'Etat, le projet de construction d'une aérogare répondant aux normes internationales a été rendu possible. De même, à cause de l'étroitesse de l'ancien aéroport, des compagnies ont manifesté le désir d'avoir une installation beaucoup plus moderne.

T.T : *A quel coût sont estimés les travaux ?*

CGL : La nouvelle aérogare va coûter la bagatelle de soixante quinze milliards (75.000.000.000) de francs CFA. Et c'est un investissement très rentable parce que cette aérogare va drainer un flux important de voyageurs, d'hommes d'affaires et d'investisseurs.

Non seulement, cette nouvelle plate forme sera une source de création d'emplois pour les jeunes, mais aussi de l'éclosion du tourisme. De nouveaux hôtels vont se construire et générer des emplois. Aussi, de Lomé, pourra-t-on aller vers des destinations transcontinentales, comme le Brésil où aura lieu la Coupe du monde 2014. Déjà, depuis juillet 2013, il y a trois fois par semaine, au départ de Lomé, des vols à destination du Brésil, et avec cette coupe du monde, Lomé sera un hub pour les vols à destination de Rio et Sao Paulo.

T.T : *Combien d'emplois directs et indirects offre ce projet ?*

CGL : Sur le chantier de l'aérogare, 2/3 des ouvriers sont togolais. Et c'est une exigence du projet. Le respect des normes de l'OACI est sous la responsabilité de l'ASECNA et de la SOCOTEC. Pour le contrôle et le suivi rigoureux, nous sommes cinq, à savoir : le ministre qui est le maître d'ouvrage, le représentant du maître d'ouvrage, le DG de l'ANAC, le directeur général de la SALT qui est le maître d'ouvrage délégué,



La façade de l'aérogare de Lomé en construction



le coordonnateur de l'ASAIGE (Autorité de Sureté de l'Aéroport International GNASSINGBE Eyadéma) et le consultant en aéronautique, M. Pierre Konga WALLA. Le comité de pilotage, se réunit chaque jeudi et nous travaillons durement sur le projet, pour qu'il réponde aux normes de l'OACI.

T.T : Pourquoi le choix des entreprises chinoises ?

CGL : Ce projet existe depuis 2005. Nous avons défini les termes de référence et le cahier de charges. Le dossier du projet a été ficelé et nous avons lancé un appel d'offres, conformément à la déontologie de l'ARMP (Autorité de règlementation des marchés publics) pour le choix du cabinet. Un autre appel d'offres a été lancé pour la réalisation de l'ouvrage et huit entreprises ont postulé, parmi lesquelles deux chinoises. Les dossiers ont été étudiés par le cabinet technique. Le choix s'est porté sur une entreprise chinoise qui

répondait à nos exigences en matière de qualité, de professionnalisme, d'expérience et de délai. Ce qui a été aussi décisif, c'est le design. De même, la Chine était disposée à financer le projet avec une période moratoire de remboursement de cinq ans.

T.T : Votre mot de fin !

CGL : J'aimerais saisir cette occasion, pour remercier le Chef de

l'Etat pour sa politique de Paix et de grands travaux pour faire du Togo, un pays émergent. L'émergence d'un pays passe, non seulement, par le développement des infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires, hôtelières, mais aussi de l'énergie électrique, hydraulique, de la téléphonie et d'internet à haut débit. Ce joyau que le Chef de l'État veut offrir au peuple togolais, restera dans l'histoire, contribuera à l'émergence du

Togo. J'en profite également pour demander à nos partenaires avec lesquels nous travaillons à l'aéroport, de nous comprendre par rapport aux exigences des mesures de sûreté et de sécurité prises. Un pays qui se veut respectueux, doit avoir des espaces sûrs et sécurisés. A cet effet, nous nous évertuons à l'ANAC, depuis que les autorités nous ont fait confiance, à réduire considérablement les risques d'accidents. Nous faisons tout pour

tendre vers le risque zéro, bien que ce soit difficile. De ce fait, avant qu'une compagnie soit agréée, des exigences techniques sont requises (cinq phases au total). Nous appliquons rigoureusement le CMA (Continuous Monitoring Approach). Ensemble, nous serons forts pour un pays émergent dans la paix, la sécurité et le développement économique. ■

« Ce joyau que le Chef de l'État veut offrir au peuple togolais, restera dans l'histoire, contribuera à l'émergence du Togo. »



Conducteurs, ensemble, rendons agréable la circulation sur les routes de notre pays

Direction Générale

BP.2991- Tél.:+228 22 23 71 00/ Fax:+228 22 27 08 40- Email: cnct@cnct.tg
Cellules d'Assistance/Djéréhouyé:+228 22 47 47 47 - Agaradè:+228 22 48 48 48
Hédzranawoé: +228 22 46 46 46

Des engins d'assistance équipés de fonctions multiples



NOS ACTIVITÉS

- Publication des statistiques maritimes,
- Gestion des bordereaux de suivi de cargaisons
- Formation des opérateurs économiques
- Assistance routière

La qualité du repos garantit la sécurité de la circulation



NOS MISSIONS

- Assurer la rationalisation de la desserte et la maîtrise des coûts de transports
- Proposer des solutions adéquates aux problèmes liés aux transports et toutes mesures de nature à faciliter les formalités administratives
- Promouvoir les activités du secteur

L'Union pour l'Efficacité



Monsieur Pierre Konga WALLA,

Consultant en Aéronautique :

« Dans une deuxième phase, nous avons prévu relancer les activités de Niamtougou, avec l'allongement de la piste et le renforcement des chaussées. »



Ancien Directeur technique de l'ASECNA, aujourd'hui Consultant en aéronautique, M. Pierre Konga Walla nous donne des détails sur les caractéristiques de la nouvelle aérogare de Lomé et nous parle des projets gouvernementaux de construction d'un futur aéroport en dehors de Lomé et de réaménagement et d'extension de l'aéroport de Niamtougou.

Tendances Togo : *Qu'apportera en termes de nouveautés la nouvelle aérogare aux passagers et aux compagnies ?*

P.K.W : La nouvelle aérogare se construit sur trois niveaux. Les départs s'effectueront à l'étage, les transits et les correspondances au niveau de la mezzanine et les arrivées au rez-de-chaussée. Cette aérogare est munie de trois passerelles avec une extension prévue à cinq. Il y aura une extension du fret

pour porter la capacité de quinze mille tonnes à cinquante mille tonnes et celle du parking avions. Des taxiways relieront les deux seuils de piste. Il est également prévu en seconde phase de renforcer et de réhabiliter la piste actuelle.

T.T : *Quelle place occupera la nouvelle aérogare dans la sous-région ?*

P.K.W : L'aérogare de Lomé sera la plus moderne dans l'espace CEDEAO, en service début 2015.

T.T : *Des spéculations vont bon train par rapport à l'ancien aéroport. Les uns estiment qu'il deviendra une galerie marchande ou un hôtel, d'autres pensent qu'il servirait exclusivement à Asky. Qu'en dites-vous ?*

P.K.W : Nous sommes en réflexion pour le moment et les possibilités

sont multiples. Nous estimons que ces spéculations sont des suggestions. (Sourire).

C'est aux autorités de définir ce qui en sera fait.

T.T : *Avec le développement urbain depuis 30 ans, l'aéroport de Lomé se trouve aujourd'hui presque au centre ville. N'aurait-il pas été plus judicieux d'en construire un nouveau en dehors de la capitale ?*

P.K.W : Le niveau de trafic que nous avons actuellement et celui qui est projeté sur 20-30 ans ne nécessitent pas qu'on engage des investissements très lourds pour construire un nouvel aéroport, alors que le site actuel permet de faire face à cette évolution de trafic. Mais d'ores et déjà, le Gouvernement nous a prescrit d'entreprendre les études pour définir le site du futur aéroport de Lomé et le préserver, pour que demain, lorsqu'on devra entreprendre les travaux, il n'y ait pas des problèmes d'expropriation. On envisage le futur, mais dans l'immédiat le site actuel en construction permettra de faire face à l'évolution du trafic au cours des 20 prochaines années.

T.T : *Quelles sont les implications du choix du site du futur aéroport ?*

P.K.W : Il faudra des dessertes rapides, d'où la nécessité d'agrandir la Nationale 1, et à partir de Tsévié, des dessertes vers les villes ou régions environnantes. Ceci éviterait à ceux venant d'Aného ou de



Kpalimé par exemple, de venir jusqu'à Lomé, avant de rejoindre l'aéroport. Tout ceci reste à planifier.

T.T : *Et l'aéroport de Niamtougou ?*

P.K.W : Dans une deuxième phase, le gouvernement prévoit relancer les activités de Niamtougou, avec l'allongement de la piste et le renforcement des chaussées. Ces travaux permettraient de relancer le tourisme à l'intérieur du pays et de développer l'exportation de produits agricoles et d'or

ganiser des vols de pèlerinage à partir de Niamtougou. Nous étudions également la reprise des vols intérieurs pour faciliter les déplacements internes. Tout cela nécessite l'organisation des groupements paysans. Il ne suffit pas seulement que l'aéroport permette d'accueillir des avions gros

Nous étudions également la reprise des vols intérieurs pour faciliter les déplacements internes.

porteurs, encore faut-il que les gens produisent pour pouvoir vendre. Les gros porteurs ont une contenance de 30 à 50

tonnes, et il faut pouvoir les produire chaque semaine pendant toute l'année. Pour ce faire, il faut une bonne organisation. ■



Interview de M. Ahmed KADI

Chef de mission de contrôle de l'aérogare de Lomé

« *60% des travaux réalisés* »

Ingénieur de la SOCOTEC International (Société de Contrôle Technique), un organisme issu du Bureau Sécuritas et spécialisé dans le contrôle de qualité et de sécurité de constructions en tout genre, M.Ahmed KADI est chef de mission de contrôle de l'aérogare de Lomé. Il nous parle dans cet entretien de l'évolution des travaux de cette nouvelle structure qui fera du Togo, un hub ouest-africain.

Tendances Togo : *A quelle étape sont les travaux de la nouvelle aérogare à ce jour ?*

M.Ahmed KADI : Nous sommes actuellement à 60% d'atteinte sur l'aérogare elle-même. Nous finalisons la mise hors d'eau et hors d'air de l'aérogare et du parking auto. Par contre le viaduc, c'est-à-dire le pont qui va permettre de ramener les passagers jusqu'au premier niveau en mettant en place un dépose-minute est à 60%. La piste actuelle de Lomé fait 3.000 mètres de long, mais n'a pas à ses extrémités des possibilités de sortie ; nous nous y attelons. La partie nord a été faite à 80%, tandis que la partie sud est entamée et pourrait être prête en moins de trois mois. La partie fret, constituée d'une zone fret, d'un parking, d'un bureau de traitement postal et d'un poste de douane, tout autant que l'aérogare est dotée de sa propre centrale électrique. S'agissant de cette partie, les travaux de génie civil y sont terminés. En gros dans les délais, les travaux seront achevés le 1er octobre 2014. Actuellement, nous entamons la finition des ouvrages. Et le matériel, à cet effet, arrive au fur et à mesure de nos besoins de Chine. Il y a un programme



d'arrivée qui est suivi pour éviter tout problème d'aléa ou tout retard.

Tendances Togo : *Pourriez-vous nous dire en tant que chef de mission de contrôle, combien d'emplois directs et indirects offre ce projet ?*

M.Ahmed KADI : Il y a 200 expatriés chinois de l'entreprise WIE-TEC avec son bureau d'études CACC (China airport Construction Incorporation) et 600 locaux

qui ont été recrutés. Notons au passage que certains matériaux de construction sont achetés sur place à l'instar du ciment, du gravier et de l'acier. De même, des sous-traitants locaux interviennent dans les domaines du gardiennage et du transport. On aura également des sous traitants pour la fourniture des groupes électrogènes et pour quelques travaux de finition. ■

Propos recueillis par
Edem PEDANOU

Prêter aujourd'hui pour développer **demain.**



FONDS NATIONAL POUR LA FINANCE INCLUSIVE





L'État investit dans l'humain

Dans sa croisade contre la pauvreté, le gouvernement n'a de cesse de multiplier les initiatives. Le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), la dernière en date, a de quoi raviver les espoirs.

Le Chef de l'État S.E.M Faure Essozimna GNASSINGBE s'adressant à une foule en liesse lors du lancement du FNFI



Le 25 janvier dernier, au Palais des Congrès de Kara, le Chef de l'état lançait le FNFI. Pour Faure Gnassingbé, c'est «une véritable coalition qui se forme contre la pauvreté». Jamais une initiative gouvernementale n'est accueillie avec autant de

ferveur populaire. Le FNFI est créé par décret pris en Conseil des ministres en décembre 2013 et placé sous la tutelle du ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes. Sa mission ? Rendre plus accessibles les services

financiers aux plus démunis, généralement exclus des services financiers classiques, par l'entremise des banques et des institutions de micro finance (IMF). Pour y parvenir, le Fonds doit renforcer les capacités financières de ces dernières, en mettant à leur disposition des ressources sous forme de lignes de crédit, préalablement mobilisées auprès de l'État et de ses partenaires en développement. Ce qui leur permettra de disposer de ressources nécessaires pour faire face aux besoins des populations à la base, comme l'accès au micro crédit des couches les plus vulnérables. Le moins qu'on puisse dire, est que le FNFI est plus ambitieux que les initiatives précédentes. Il entend changer les conditions de vie de plus de deux millions de bénéficiaires en termes de créations d'emplois, d'activités génératrices de revenus, de micros, très petites et moyennes entreprises, en 5 ans. Financé actuellement sur fonds propres de l'État, à raison de 27,3 milliards de FCFA pour l'année 2014, ses sources de financement seront à terme diversifiées, par la mobilisation des partenaires techniques et Financiers, notamment la Banque ouest africaine de développement (BOAD), la Banque africaine de développement (BAD), la Banque de développement et d'investissement de la CEDEAO (BIDC), la Banque Mondiale et le Système des Nations Unies. A voir de près, le FNFI prend l'allure d'une thérapie de choc, destinée à l'éradication de la pauvreté et du chômage des jeunes. Le Président de la République est formel :



«*Nous ne pouvons pas laisser dans notre pays, les pauvres s'appauvrir davantage. Une des réponses que nous apportons, c'est justement la mise en place de ce Fonds.*»

Une réponse qui jouit de l'adhésion pleine et unanime des organisations de la microfinance, des banques, et autres partenaires en développement.

Du Président de l'Association Professionnelle des Institutions de Microfinance du Togo (APIM-TOGO), Nassirou Ramanou, à Mme Khardiata Lô N'diaye, Représentante résidente du Système des Nations Unies au Togo, en passant par Serge Marie N'Guessan,

le Représentant Résident de la BAD, le ton est à l'unanimité. Tous ont salué la pertinence de ce projet d'envergure contre l'indigence, et lui ont assuré leur indéfectible accompagnement. «*Le prêt que j'espère recevoir du fonds me permettra de reconstituer mon fond de commerce qui n'existe plus. Et ce sera la fin de mes souffrances* », s'est enthousiasmée Madame K. Pizibinibe, 45 ans, mère de 5 enfants, revendeuse de céréales au grand marché de Kara, à l'issue du lancement du FNFI.

Dans ce climat d'euphorie, au chef de l'État de rappeler l'essentiel : il a invité les femmes à soutenir ce

Fonds, par le respect des «*règles et procédures de remboursement des crédits (...) octroyés* ».

Même si le secteur de la microfinance se développe rapidement au Togo, avec une clientèle qui est passée de 62.400 bénéficiaires en 1995 à 1.333.934 au 30 juin 2013, leurs agences sont inégalement réparties sur le territoire national. Ce qui exclut bon nombre de populations vulnérables des services financiers de proximité. D'où la pertinence de ce Fonds. À Houenou Comlan Prosper, son Directeur général par intérim de prendre le taureau par les cornes. ■

Mouléro FADIKPE



- Du mois de novembre 2013 au mois de mars 2014, plus de quatre tonnes d'ivoire d'éléphants ont été saisies au Togo. Ce qui équivaut à plus de 1000 éléphants massacrés.

- Le Togo dispose de 36.300 km² (3.630.000 ha) de terres cultivables, soit 64% du territoire national dont seulement 1.400.000 ha environ sont cultivées.

- Le Togo est administrativement découpé en 5 régions dont l'ensemble comprend 34 préfectures et environ 4500 villages.

Togo means
business





PORTRAIT D'ENTREPRENEUR

Candide Bamezon-Leguède

Phare de l'entreprenariat féminin en Afrique de l'ouest



L'expertise de Candide Bamezon-Leguède, vaillante Togolaise dotée d'une taille moyenne est une adresse incontournable depuis plus d'une décennie, dans le cadre des projections qui sont faites autour de l'entreprenariat féminin sur l'ensemble du continent noir. Un statut presque unique pour cette parfaite bilingue qui, quoique discrète, œuvre inlassablement pour que le réel poids de la femme dans l'économie africaine soit pleinement reconnu.

Entre ses répétitifs voyages professionnels aux quatre coins du monde, Candide Bamezon-Leguède trouve toujours du temps pour gérer ses deux sociétés implantées au Togo : « Arcandia » (créations artisanales et décoration d'intérieur) et « Eco-Invest S.A. » (courtage, intermédiation et négoce international). Deux structures formelles qui permettent entre autres, à cette dynamique Togolaise de donner l'exemple dans un autre combat, qui lui tient particulièrement à cœur : sortir les activités économiques des Togolaises de l'informalité qui les pénalise.

Mieux, Mme Leguède ancienne présidente de l'AFCET (Association des femmes chefs d'entreprise du Togo) projette donner une nouvelle dimension à ses deux sociétés, en se tournant graduellement vers le recyclage du plastique. Une innovation qui devrait lui permettre d'employer au moins 80% de main d'œuvre féminine à moyen terme. Avec une réputation d'entrepreneure rigoureuse dans l'environnement des affaires en Afrique de l'ouest et tout singulièrement en République du Togo, l'ancien numéro un de l'AFCET (elle y est actuellement chargée de « l'Entreprenariat féminin et des Relations avec les Institutions » nourrit en outre l'ambition de se lancer dans

une spécialisation du tissage de fibres textiles africains qui seront destinées à diverses fins. La matérialisation de ces ambitions devrait conférer le statut plein et entier de moyennes industries à « Arcandia » et « Eco-Invest S.A. », dans un proche avenir.

Les 06 et 07 mai 2014, à Lomé (Togo) en collaboration avec la BAD (Banque Africaine de Développement), Mme Leguède coordonnera un important atelier régional organisé par l'ABR (Table Ronde des Hommes d'Affaires d'Afrique). Centrée autour du thème « Développement d'Association, Accès au marché, Technologie et Normes de Conformité », l'organisation de cet important rendez-vous constitue une nouvelle victoire professionnelle, pour l'ancien numéro un de l'AFCET, qui se bat pour faire de Lomé, un hub dans la promotion des affaires en Afrique. Et plus particulièrement celle de l'entreprenariat féminin sur l'échiquier africain.

La dernière grande manifestation impulsée par Mme Leguède à Lomé est la promotion du « Programme de Mentoring au Togo ». En novembre 2013, cette directrice de sociétés a ainsi regroupé, dans une marche dédiée à ce Programme, 130 femmes, mentors et mentorées. Durant cette marche,



les couples mentor/Mentorée ont discuté et échangé autour de leurs respectifs défis professionnels. Une rencontre originale clôturée par un atelier de formation au CASEF (Centre Administratif des services financiers du Togo) sur le « Leadership et le concept de Mentoring ».

Autant d'activités durant lesquelles Mme Bamezon-Leguede (membre du Comité directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo et du Conseil national du patronat togolais) n'oublie jamais de faire la promotion de la jeune fille togolaise. Plus particulièrement de celles qui ambitionnent de faire carrière dans l'entrepreneuriat privé, ou qui y sont déjà ! Grande admiratrice des célèbres « Nana Benz » (importatrices de pagnes imprimés ayant bâti la réputation des femmes d'affaires en Afrique à partir du Togo), Mme Candide

Leguede compte, après ses mandats à la FEFA, mettre son riche carnet d'adresses au service d'une plus grande entrée dans la formalité des femmes d'affaires togolaises. En mettant à forte contribution les expérimentées de l'AFCEC. « Plus l'AFCEC sera forte, plus elle permettra d'élargir l'assiette fiscale du Togo », claironne avec assurance cette championne des droits de la femme.

Armée de ces solides bagages professionnels, c'est très aisément que la réputation et les compétences de cette femme, nantie d'une maîtrise en droit des affaires et d'une licence ès Lettres en anglais et diplômée en Management, ont vite franchi les frontières togolaises. Elle fait ainsi partie du cercle fermé des Ouest-africaines qui ont jeté les bases de la FEFA CEDEAO (Fédération des femmes entrepreneures et femmes d'affaires de l'Afrique

occidentale). Une Fédération que cette mère de famille, grande amatrice d'Arts, préside depuis juillet 2009. Au sein de la FEFA CEDEAO, la directrice d'« Eco-Invest S.A. » joue le rôle déterminant de courroie entre les blocs anglophone et francophone. Une position « d'équilibriste » qu'elle s'emploie à jouer avec maestria, grâce notamment à ses vingt-et-un ans d'expériences multiples amassées dans des organisations internationales anglophones

Exhortation à l'« Union africaine des femmes entrepreneures » !!

Une conviction intime fonde l'engagement quotidien de Bamezon-Leguede au service de la promotion féminine via l'entreprise formelle : « Les femmes sont les poumons de l'économie familiale et nationale dans la plupart des États d'Afrique subsaharienne. Malgré nos divergences géographiques dans notre approche entrepreneuriale, nous pouvons fusionner nos énergies et tendre vers une Union africaine des femmes entrepreneures, car nous vivons les mêmes réalités socio-économiques », explique-t-elle, des exemples édifiants à l'appui. Une posture saluée à l'international et au Togo par une kyrielle de distinctions honorifiques. La dernière en date, lui a été attribuée en avril 2013 en tant que présidente de la FEFA par l'African Business Network, pour les causes féminines défendues dans le monde, dans le cadre de la 2ème édition du « Women Advancement Forum ». ■

Edem Gadégbéku

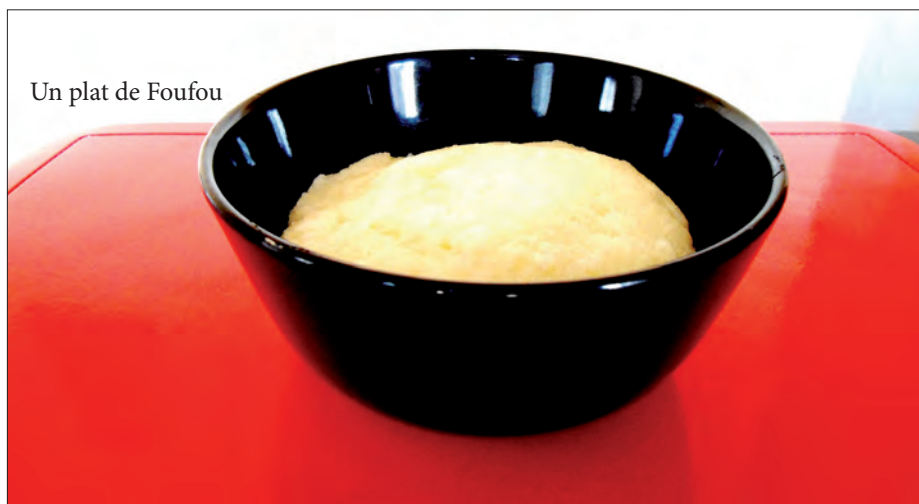


Innovation technologique « made in Togo »

Le « Foufoumix »

Une originalité toujours méconnue du grand public

Le foufoumix, l'appareil à piler le foufou, est l'une des inventions qui fait montre d'un Togo qui monte dans le domaine de l'innovation technologique. Si l'invention révolutionne la cuisine togolaise en allégeant la pénibilité et le temps, elle n'est pas à la portée de tous les ménages togolais.



Un plat de Foufou



Le Foufoumix

Le père du « Foufoumix » est Minsob Jules Logou. C'est à 21 ans, alors qu'il était encore sur les bancs de l'école, que celui qui est aujourd'hui presque quarantenaire et heureux Directeur du LCT (Logou Concept Togo SarlU) a mis au point le premier prototype, de ce qui s'appellera plus tard le « Foufoumix ». Retour sur dix-huit ans d'aventures, avec comme on peut l'imaginer, ses hauts et bas. On est encore loin d'avoir un « Foufoumix » par ménage au Togo, mais le succès que connaît l'invention de Jules Logou dans son Togo natal est déjà considérable. En témoignent les chiffres des ventes de son invention en perpétuelle augmentation, depuis

la mise sur le marché du premier modèle en 2008.

En 2010, année où le grand public découvre le « Foufoumix » durant la FIL (Foire Internationale de Lomé), les 10 modèles exposés ont été arrachés comme de petits pains. Un an plus tard, ce sont 50 « Foufoumix » que s'arrachent d'autres consommateurs. En 2012, 70 machines à fabriquer le foufou sont écoulées. Une gradation qui n'est pas près de s'arrêter. A en croire le concepteur lui-même, les derniers chiffres indiquent que près de 400 machines ont été vendues entre 2012 et 2013. « Les ventes de notre invention ne cessent d'évoluer », résume-t-il, satisfait. Plusieurs ménages et restaurants de la capitale

togolaise (Lomé) utilisent le « Foufoumix » dans la préparation du foufou. C'est le cas du restaurant «God is good» qui depuis 2010, a adopté cette machine culinaire. «*Nous ne nous plaignons pas, nos clients non plus ; pour nous, c'est un gain de temps énorme et nos clients sont servis plus rapidement. Si nous ne leur disons pas que c'est avec une machine que nous faisons le foufou, ils ne sauront faire la différence d'avec le foufou pilé dans un mortier, car c'est la même chose in fine. Depuis près de 4 ans, notre restaurant ne désemplit pas ; c'est plein tous les midis*», décrit le gérant de ce restaurant.

De l'idée à la conception

Pour en arriver là, ce fut un travail de longue haleine pour Jules Minsob Logou. Ses premières recherches, il les démarre très jeune sur les bancs du Collège. Et pour cause : le jeune garçon voulait éviter à sa maman les peines que causait le pilage du fofou de manière traditionnelle. C'est-à-dire sur la base de la force manuelle, avec un pilon et un mortier. Cette image que l'on voit souvent sur les cartes postales vantant le Togo, représente une tâche éreintante pour les femmes qui s'en chargent le plus souvent.

Le premier prototype de ce qui s'appellera plus tard « Fofoumix » est né en 1996 et avait ironiquement l'aspect d'un mortier muni d'un pilon mécanique. Trop bruyant et pas encore au point, il ne fera pas long feu.

Mais, le jeune inventeur ne se décourage pas et poursuit ses recherches. Son objectif à lui, dit-il, c'était non seulement de faciliter l'obtention du fofou, le rendre accessible à tous et à moindre coût, mais aussi de permettre le pilage du fofou de jour comme de nuit, sans nuisance sonore pour le voisinage. A force de travail, un petit robot de cuisine voit le jour. Il fonctionne avec de l'énergie électrique et permet de « *transformer rapidement, discrètement et sans effort physique, des tubercules (cuits à l'eau) en fofou* », comme le vante le site dédié au « Fofoumix ». Deux petites palettes montées sur un axe rotatif malaxent des morceaux d'ignames jusqu'à



Jules Minsob Logou
Le concepteur du
Fofoumix

l'obtention d'une pâte homogène: c'est la trouvaille de Logou qui lui permet d'être le père du «Fofoumix». Son invention sera brevetée en 2000. Cependant, il lui faudra attendre 8 ans pour que son premier modèle trouve preneur. Il faut dire que le modèle destiné aux ménages est vendu à 295.000 fcfà et le modèle professionnel réservé aux restaurants et autres lieux de consommation à grande échelle du fofou peut s'acquérir à 350.000 fcfà !! Grâce aux nombreuses démonstrations effectuées sur des chaînes de télévision et lors d'événements à caractère culinaire expliquant les avantages du « Fofoumix » et sa non-nocivité, celui-ci est peu à peu adopté par des consommateurs. L'inventeur ne manque pas d'arguments pour vanter les mérites de sa création : « *8 minutes pour obtenir du fofou pour 12 personnes ; le Fofoumix allie discrétion et économie d'énergie, en plus d'œuvrer à la préservation de l'environnement (plus d'abattage d'arbres pour*

fabriquer mortier et pilon); le Fofoumix peut être utilisé à plein régime pendant 10 ans et être toujours aussi efficace ». Et à Jules Minsob Logou de connaître enfin la consécration et de bénéficier des fruits de son labeur. A la Foire Internationale de Lomé en 2010, son invention est élue « Produit innovant de l'année » et connaît un franc succès. Les ventes sont en nette progression, les années qui suivent le confirment.

Projections sur le court terme

Aujourd'hui, Minsob Logou est à la tête d'une petite entreprise, la LCT « Logou Concept Togo SARL », spécialisée dans la recherche et l'innovation technologiques par la mise au point d'inventions d'utilité publique de toutes sortes. Au rang de celles-ci, on compte la PG (Plateforme grimpeuse), le Tricy-culteur, le W-C mobile à Incinération et le Moulin mobile. Faute de moyens adéquats pour leur promotion et standardisation, ces œuvres



peinent à faire leur entrée dans le quotidien des Togolais. Le « Foufoumix » demeure donc le produit phare de la maison LCT. Logou y tient comme à la prunelle de ses yeux. A cet effet, il s'inquiète des risques de contrefaçon de son « bébé ». « *Il y a des risques de contrefaçon, mais je ne m'inquiète pas énormément ; car compte tenu de la complexité et de la cherté des pièces, très peu de gens arrivent à fabriquer une machine d'aussi bonne qualité que la nôtre* », vante-t-il. Il invite à ce titre les autorités de son pays à prendre des mesures idoines pour éviter que ces tentatives d'imitation s'érigent en pratiques durables. Aussi, entretient-il l'espoir de nouer un partenariat avec l'État ou d'autres investisseurs, partenariat qui permettrait à son entreprise de produire en plus grand nombre le « Foufoumix » pour le rendre encore plus accessible aux populations du Togo et d'ailleurs. ■

Edem Gadégbéku

ILS ONT DIT...



« *Je voudrais ici garantir l'engagement du Président de la République, celui de son gouvernement, de faire du Togo, un pays modèle de développement à l'horizon 2030.* »

Robert DUSSEY, Ministre des Affaires étrangères (devant la Commission pour la coopération économique et le développement du Bundestag en Allemagne le mercredi 12 février 2014)



« *Les services postaux, faut-il le souligner davantage, sont et resteront toujours présents dans notre vie de tous les jours à travers le rôle qu'ils jouent dans la communication et l'échange de marchandises entre les hommes.* »

Cina LAWSON, Ministre des Postes et de l'Economie numérique

« *La saisie d'ivoire est très importante et c'est une très bonne chose. Nous sommes heureux de constater que la Police nationale du Togo et les douaniers sont en train de travailler ensemble pour saisir les ivoires et arrêter les auteurs.* »

Ronald Kenneth NOBLE, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Police criminelle (INTERPOL)



« *S'il y a une évidence partagée, c'est que de grands pas ont été faits dans la voie de l'autonomisation de la femme.* »

Patricia DAGBAN-ZONVIDE, Parlementaire, Ancien ministre de la promotion de la femme

« *Le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) est le meilleur soutien du gouvernement à la promotion de l'auto-emploi et à la réduction du chômage des jeunes au Togo.* »

Sahouda GBADAMASSI, Directrice générale du FAIEJ (Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes)



« *Les réformes ne sont pas simples et nécessitent une planification et une gestion soigneuses, mais il est évident que les Togolais sont motivés par cette réforme et souhaitent la réussite du programme OTR.* »

Michael CANVIN, Directeur de la Division Taxes de Crown Agents

TOGO / FINANCES

La ruée des banques vers Lomé.

Un nombre croissant de banques privées étrangères se sont installées à Lomé depuis ces huit dernières années, transformant à la fois la géographie financière du pays, et surtout l'offre de services. Les raisons de l'intérêt d'un tel attrait du Togo.

Le 19 octobre dernier, Bank of Africa ouvre les portes de sa filiale togolaise à Lomé, suivie, quelques jours plus tard, de son inauguration en grandes pompes par le Premier ministre Arthème Séleagondji Ahoomey-Zunu. Chronologiquement, c'est la sixième banque à s'installer dans la capitale depuis 2005. Statistiquement, presque une banque par an. Incontestablement, il s'agit d'une ruée des banques d'affaires vers le Togo. Grosso modo, les nouvelles venues se déclinent sous les noms de : Attijariwafa Bank, Bank of Africa, d'Orabank, Banque Atlantique, Diamond Bank, Banque Sahélo-sahélienne pour le commerce et l'investissement (BSIC).

Comment comprendre une telle ruée des banques d'affaires sur le Togo ? Sans nul doute l'assainissement de l'environnement des affaires, les réformes et restructurations amorcées par le gouvernement, sous l'œil avisé des institutions de Bretton Woods, ne

sont-ils pas étranger à un tel phénomène. Le système bancaire togolais a été longtemps marqué par une forte présence étatique, face à une minime participation étrangère. Jusqu'en 2004, sept banques-des institutions- régnaient en maîtresses sur le terrain. Seule Ecobank, une merveille de bijou panafricaniste, opérait comme la seule citadelle privée dans un océan étatique. La mauvaise gestion et la longue crise sociopolitique ont fini par avoir raison des banques parapubliques. En dépit des restructurations, l'État est obligé d'arriver à l'évidence : il faut privatiser !

Ainsi, plusieurs banques sont-elles

passées à la gamelle. La BIA-Togo, historiquement la première banque togolaise-existant depuis la période coloniale française, est rachetée par la Attijariwafa Bank, première banque africaine hors Afrique du Sud présente dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Le puissant groupe marocain acquiert officiellement le 24 septembre 2013, 55% des actions au prix de 8,4 milliards Cfa, et 3,5 milliards Cfa pour le siège. La BIA-Togo devient désormais BIAT (Banque internationale pour l'Afrique au Togo). La Banque togolaise de Développement (BTD),





un autre fleuron étatique, est passé à la trappe. Déjà en août 2012, Oragroup, holding du groupe bancaire Orabank, déjà installé au Togo, s'engouffre dans le capital de la BTD à hauteur de 36 millions de dollars. Quelques mois plus tard, le 05 décembre 2013, la commission bancaire de l'UEMOA valide la décision de l'Assemblée générale des actionnaires de fusionner les deux banques. Oragroup avale la BTD.

Conquérante, Oragroup rachète également la Banque régionale de la solidarité (BRS-Togo), acquise à hauteur de 8,4 milliards Cfa, suite au lancement d'un emprunt obligataire (2013-2019) au taux de 6,5% sur le marché régional de l'UEMOA.

Orabank est créée en 2004 et a démarré ses activités en mars 2005 après avoir repris une partie des actifs et passifs de la SNI (Société Nationale d'Investissement) dans le cadre du programme de privatisation des établissements publics au Togo. Financial Bank Togo change de dénomination et devient officiellement Orabank-Togo le 30 janvier 2012, une banque à capitaux privés, active dans l'économie locale.

Il reste deux banques, la BTCI et l'UTB, en attente de privatisations.

Surliquidité et faible taux de bancarisation

Le miel attire les mouches, l'argent attire les banques. Le Togo a un problème de surliquidité et

c'est l'une des raisons principales de la ruée des banques vers Lomé, soucieuses de capitaliser cette masse d'argent et de pouvoir l'investir sur les marchés financiers extérieurs, avec une rentabilité plus importante. Cette explication est avancée par M. Kako Nubukpo, le ministre délégué auprès de la Présidence en charge de la Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques. Cet ancien dirigeant du CADERT (Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement des Capacités du Togo), expert économiste auprès de la Commission de l'UEMOA, a les analyses les plus fines de la place. La situation qu'il évoque n'est pas nouvelle : si le Togo a su pendant 15 longues années faire face à la suspension de la coopération internationale, c'est en partie grâce à une forte activité économique du secteur informel, qui génère des flux financiers importants mais invisibles. Les banques ont à cœur de rentabiliser une telle situation. Déjà, le gouvernement a créé la Délégation pour réorganiser le secteur informel.

La surliquidité s'explique également par le faible taux de bancarisation. Avec un faible taux de bancarisation, ne dépassant guère les 10%, 169 guichets bancaires et 118 distributeurs ou guichets automatiques de billets (DAB/GAB), selon les dernières actualisations de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest à la fin 2012- un peu plus depuis, le potentiel qu'offre le marché est motivant pour tout investisseur avisé. Ils sont légion, ces Togolais qui ne

détiennent pas de comptes bancaires. Si on sait que la plupart des salariés du privé sont payés en espèce, on peut aisément entrevoir le gisement financier qui attend les banques installées.

En dernière analyse, on est souvent bien servi que par soi-même. Après un passage à l'ombre, le Togo s'ouvre à la lumière. L'attrait du pays ne s'explique que par le renouveau politique et économique ; la stabilité politique et les réformes structurelles engagées depuis 2006, ne sont pas étrangères au changement.

Le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI), concluant les consultations de 2013 avec le Togo, le 6 décembre 2013, a reconnu que le Togo a consolidé les récentes avancées en matière de croissance économique.

Il a par ailleurs relevé des progrès importants en matière de stabilité macroéconomique. La croissance économique réelle s'est accélérée, passant de presque 4% en 2010-11 à 5% en 2012-13. L'inflation a été faible, légèrement en deçà de 2% en moyenne sur la même période.

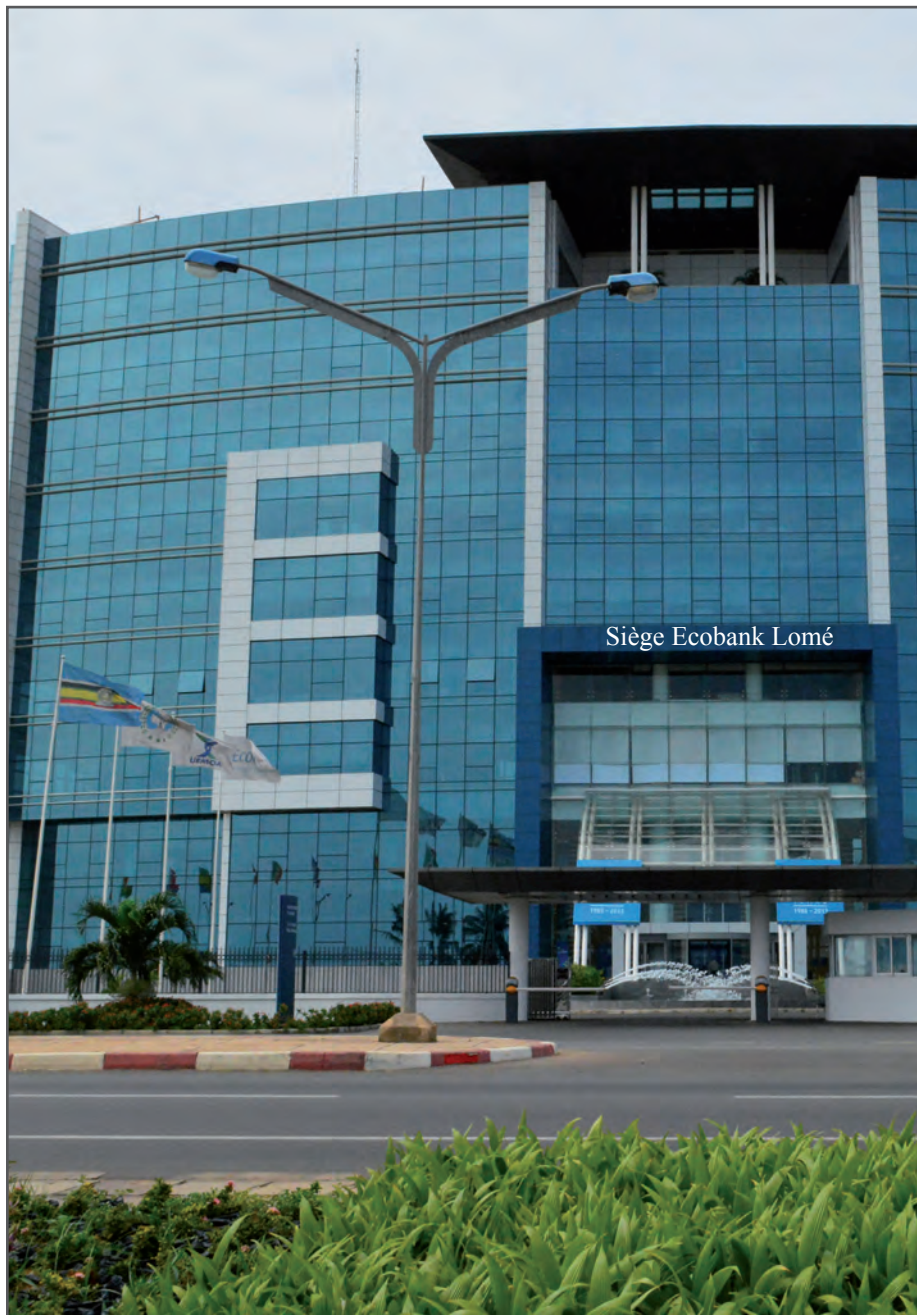
« *Le secteur financier du Togo s'est développé et ses indicateurs agrégés sont solides. Deux banques publiques ont été privatisées, de nouvelles banques développent leurs activités et le secteur de la microfinance progresse rapidement* », note le communiqué du FMI.

L'institution de Bretton Woods estime les perspectives de croissance favorables pour 2014. Aussi les services banques se développent-ils, affichant une croissance de

Siège de la BOA Lomé



15, 5 % en 2013 et 2014. Ce qui a contribué, en grande partie, à la croissance du secteur tertiaire sur les deux dernières années. 4,8% en 2013 et 6,1 en 2014. Grâce aux progrès enregistrés, le Togo est cité parmi les économies qui ont connu une amélioration significative depuis 2005. La progression de 6 places dans le classement Doing Business 2013 de la Banque mondiale en est l'illustration. L'attrait de Lomé n'est pas entièrement dû à l'appréciation positive des investisseurs étrangers de la situation macroéconomique du Togo. Et si tout ceci n'est qu'une question de positionnement géographique et d'atouts économiques. Pied en mer, détenant le seul port en eau profonde de la région, le Togo sert de couloir aux pays sahéliens et est la seule capitale économique à partir de laquelle on peut rejoindre plusieurs capitales ouest-africaines par route en quelques heures. Les dirigeants politiques depuis l'indépendance ont toujours voulu faire du Togo un pays de services...



à l'instar de la Suisse. D'où cette remarque pertinente du Directeur général de la Banque Régionale de Solidarité au Togo (BRS-Togo), Martial Kpakpovi GOEH-AKUE : «le Togo est un pays en construction, une économie en croissance, des ressources humaines de qualité, des infrastructures en construction, un cadre juridique et fiscal en rénovation, un accès privilégié aux

marchés régionaux et internationaux, une qualité de vie appréciée, un secteur bancaire et financier dynamique». Avec autant d'atouts et une meilleure gouvernance, la prospérité devrait forcément attendre les Togolais au tournant de la décennie. ■

Mouléro FADIKPE

ZAPPING

(LU SUR LE NET POUR VOUS)

MAROC : ASSOULISSEMENTS DE LA RÉGLEMENTATION DES CHANGES



Afin de sensibiliser sa clientèle et ses prospects à la contribution libératoire au titre des avoirs immobiliers ou financiers non déclarés détenus à l'étranger par des Marocains résidents au Maroc ou par des personnes morales de droit marocain, la Banque populaire a organisé, mardi dernier à Casablanca, une rencontre portant sur «Les assouplissements de la réglementation des changes». Animée par Jaouad

Hamri, directeur de l'Office marocain des changes, cette rencontre a permis de vulgariser davantage les mécanismes du dispositif réglementaire mis en place dans le cadre de cette mesure exceptionnelle.

(lesafriques.com)

MALI : ERICSSON EN POLE POSITION



L'équipementier Ericsson est bien lancé dans la short-liste des prétendants pour s'adjuger le juteux contrat d'équiper en logistiques ultramodernes (pylônes) le troisième opérateur de téléphonie, Alpha Télécoms, propriété de l'homme d'affaires burkinabé, Apollinaire Compaoré. Après plusieurs mois de flottement, suite à des divergences d'évaluation et de transparence qui ont entouré l'attribution de la troisième licence de téléphonie au Mali, le cabinet Linkstone dirigé par le fils

de l'ancien président sénégalais, Pape Diouf, avait conclu que le processus d'octroi de cette troisième licence s'est déroulé dans les règles de transparence et ne souffrait d'aucune irrégularité. Le montant du contrat est évalué à quelque 250 millions de dollars, confie une source autorisée. La firme Ericsson est en compétition avec des mastodontes tels que, Alcatel, ZTE, Siemens, Huawei. L'opération d'attribution ne devrait intervenir qu'après que la localisation des sites entamée par l'opérateur Alpha Telecom soit terminée.

(lesafriques.com)



RWANDA : LA BAD FINANCE DES PROJETS ÉNERGÉTIQUES

La Banque africaine de développement (BAD) et le gouvernement rwandais ont signé, dernièrement, un accord de prêt d'un montant de 40 millions de dollars destiné au financement de projets énergétiques au Rwanda. Ce prêt servira notamment à financer la construction d'une

SENEGAL : COLOMBE GROUPE DÉCROCHE SON AGRÉMENT D'INTERMÉDIATION BANCAIRE



Après le major français Société Générale qui opère sous l'appellation Manko (s'unir en langue wolof), Colombe Groupe devient la première société de droit sénégalais et africain à décrocher son agrément d'intermédiation en opérations de banque dans l'espace Uemoa. Sur instruction de la Bceao (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest) le 12 juillet 2013 et sur arrêté ministériel daté du 13 juillet 2013, la société Colombe Groupe a été autorisée à exercer l'activité d'intermédiaire en opérations de banque. Sous la houlette de son directeur général, le jeune et très discret entrepreneur sénégalais, Djiby Chimère Gueye, Colombe Groupe a pris ses quartiers dans la capitale sénégalaise et opère sa mue timidement sur le marché de l'Uemoa. En si peu de temps, Colombe Groupe s'est externalisé au Mali, en Mauritanie, au Burkina Faso, au Niger, au Togo, en Guinée dans des segments d'activité comme la recherche de financements, les placements, l'outsourcing, le portage d'affaires, les opérations de crédits, l'étude, l'assistance et la planification.

(lesafriques.com)

NIGÉRIA: INJECTION DE 550 MILLIONS DE \$ DANS SON FONDS SOUVERAIN



La ministre nigériane des Finances, Ngozi Okonjo-Iweala, a annoncé que son pays a injecté 550 millions de \$ supplémentaires dans son fonds souverain pour encourager les investissements dans le secteur de l'électricité. «Sur ce montant, 350 millions de \$ seront utilisés comme

centrale électrique de 80 MW, des lignes de transmission et des stations-relais dans le cadre du grand projet de barrages hydroélectriques en cascades sur les chutes de Rusumo, un fleuve à cheval entre le Rwanda, la Tanzanie et le Burundi. Ce projet, dont le coût global s'élève à 468,60 millions de dollars, a déjà bénéficié d'un financement de 340 millions de dollars de la part de la Banque mondiale en août 2013. Le représentant permanent de la BAD au Rwanda, Negatu Makonnen, a indiqué, à l'occasion de la signature de l'accord de prêt, que ce projet va permettre de réduire le prix de l'électricité et limiter les délestages dont souffre le Rwanda. Grâce à ce projet, 70% de la population rwandaise devrait accéder à l'électricité en 2017, contre 17% seulement, actuellement.

(lesafriques.com)

facilité de trésorerie par la compagnie étatique chargée de fournitures d'électricité», a-t-elle précisé. Le solde de 200 millions de \$ sera affecté au financement de la construction de centrales à gaz. Le Nigéria avait remis, en septembre 2013, le contrôle de 15 compagnies d'électricité publiques à des opérateurs privés, pour un total de 2,5 Mrds de \$, complétant ainsi l'une des dernières étapes d'un processus de privatisation destiné à mettre fin à des décennies de pénurie d'électricité et à limiter les délestages.

(lesafriques.com)



Gervais Koffi Gbondjidè DJONDO

Le Panafricanisme en action

Esprit pragmatique dans un corps francophone, Gervais Koffi Gbondjidè Djondo est non seulement le symbole d'un capitalisme togolais triomphant, mais surtout celui du panafricanisme en action. En lieu et place des théories sur le panafricanisme, Gervais Koffi Gbondjidè Djondo, l'homme d'action concrétise sur le terrain économique les visions des pères fondateurs. A son actif, une banque et une compagnie aérienne panafricaines : Ecobank et Asky.



00

A 80 ans, le regard plein de lucidité que vient renforcer le port de cheveux et de barbe blancs finement coupés, l'habillement altier élégamment tenu, Gervais Gbondjidé Koffi Djondo, est toute une histoire. Celle d'un homme qui a tout gagné, une success story africaine qui n'a rien à envier aux plus grandes réussites

mondiales en affaires.

Rien de cette armure du succès ne laisse supposer ce côté vulnérable chez ce bâtisseur, les blessures de jeunesse d'un enfant séparé très tôt de l'affection maternelle suite à un divorce, et élevé dans « une prison dorée, surprotégé... privé de contacts avec les enfants de [son] entourage et le monde extérieur ». Lesquelles blessures ont forgé son caractère de combattant.

Ancien boursier togolais, formé à l'Institut des Hautes Etudes d'Outre-mer et de l'Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Université de Droit et Sciences Economiques de Paris, ce comptable de formation, a connu un parcours exceptionnel d'un manager africain de renom. D'abord Chef de la Circonscription Administrative (Préfet) de Lomé, il sera par la suite Directeur Général de la Caisse de Compensation, des Prestations Familiales et des Accidents du Travail du Togo, actuelle Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en 1964, après que le président togolais d'alors, Nicolas Grunitzky, le fasse revenir « sans discuter » de la France, qu'il a rejoint après son retour du Niger, où il a émigré en 1950. Sous sa direction, cet établissement de droit privé d'utilité publique placé sous le contrôle de l'Etat, paya pour la première fois des prestations sociales, à partir du recouvrement et de la gestion des cotisations sociales. Il créa le système de protection pour les accidents du travail et l'assurance vieillesse en 1968, tout en lançant dès 1970, un ensemble immobilier, les villas de « la Résidence de la Caisse » de Lomé-Tokoin, qui, à

l'origine devait bénéficier aux agents de l'État. En 1974, M. Djondo quitte la CNSS pour le secteur privé, en devenant Délégué pour le Togo de la Société Commerciale de l'Ouest Africain (SCOA) en 1975, avant d'être nommé à la tête de la Chambre du Commerce, d'Agriculture et d'Industrie du Togo en 1978. Il sera à l'initiative de la création de la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Afrique de l'Ouest, qu'il présidera de 1978 à 1984. *« C'est en cette période que l'idée de la mise en place d'une banque panafricaine est née avec la création de Eco – Promotion qui va plus tard créer le groupe Ecobank, dont je suis membre fondateur avec comme partenaire le groupe bancaire américain Citi-Bank »*, affirme-t-il. Il sera ensuite appelé au gouvernement. De 1984 à 1991, Gervais Djondo sera le Ministre de l'Industrie et des Entreprises publiques. Durant cette période, il créa la 1ère zone franche industrielle d'exportation en Afrique avec les américains de l'USAID. Le parcours de la création des fleurons du panafricanisme économique qui sont Ecobank et Asky est plus connu. En 1984, la 1ère filiale d'Ecobank fut installée au Togo, siège de la banque. Aujourd'hui elle est installée dans 35 pays, avec des opérations sous licence à Paris et des bureaux de représentation à Beijing, Dubaï, Johannesburg, Londres et Luanda. De 2005 à 2007, il initie et met en place, avec les banques régionales de développement notamment, la BOAD, la BIDC, le groupe Ecobank et des opérateurs, la Société



de promotion d'une Compagnie Aérienne Régionale (SPCAR) qui a créé en 2009 la compagnie aérienne régionale « African Sky » (ASKY), dont le vol inaugural a eu lieu le 14 janvier 2010. La prouesse de M. Djondo, une preuve de son panafricanisme, est d'avoir fait entrer Ethiopian Airlines dans le capital d'Asky. Aujourd'hui, la compagnie fait voyager plus de 8000 passagers par semaine. Président d'honneur d'Ecobank depuis 2004, M. Djondo est le président du Conseil d'Administration d'ASKY depuis 2010.

Très discret et courtois, l'entrepreneur Djondo a reçu plusieurs distinctions dont la plus récente est la «Lifetime Achievement Award» qui lui a été décernée en 2013 à New York à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'ONU.



«Tant que l'Afrique ne comprendra pas l'importance de son union (...) elle ne fera que reproduire le schéma colonial des petits États...»

Tendances Togo : Quelle est la clé de votre exceptionnelle réussite ?

Gervais Koffi DJONDO : Il n'y a pas de secret ! Un travail bien fait résulte de la volonté, de la détermination et de la persévérance. J'ajouterai en outre la rigueur et l'esprit d'unité. Rigueur non seulement dans le travail, mais aussi dans le choix des collaborateurs. Il faut savoir qui vous êtes par rapport au travail et quel sens vous donnez au travail bien évidemment. C'est pour ça que je suis réputé être un homme d'une rigueur presque malade. Je suis conscient que ce n'est pas facile de travailler avec moi, mais c'est payant ! De plus, pour moi, la force africaine réside dans l'unité, ce que nous pouvons appeler, se mettre ensemble. Car, quand on se rassemble, les informations qui sont transmises sont les mêmes et mieux reflétées. Telle est ma vision !

T. T. : *Quel a été le déclic de votre grande foi dans*

l'entrepreneuriat privé en Afrique ?

GKD : J'ai été élevé par un père particulièrement sévère, influencé par la présence du colonisateur allemand de 1884 à 1914. Il était un grand commerçant, qui faisait de l'Import – Export à l'époque. Aussi m'intéressais-je à des initiatives privées. Je pense que beaucoup de choses sont parties de là.

T.T. : *Qu'est-ce qui stimule en vous cet irrésistible désir d'entreprendre ?*

GKD : J'aime notre continent et je souhaite qu'il se réveille. Je désire que l'Afrique entre dans un réel concert du développement. Il appartient à nous, Africains, de faire avancer les choses. Je pense en premier lieu à l'intégration africaine. C'est pour cela qu'Ecobank est une banque panafricaine et qu'Asky est une compagnie aérienne panafricaine. Tant que l'Afrique ne comprendra pas l'importance de son union, pour échanger avec le reste du monde, elle ne

fera que reproduire le schéma colonial des petits États dont les économies sont peu développées et qui se contentent de faibles échanges commerciaux entre eux. Nous sommes encore à expédier tout ce que nous exportons sur le Nord, c'est-à-dire l'Europe, le reste du monde, mais entre nous-mêmes, nous n'échangeons presque rien. C'est absurde ! Il faut nous réveiller ! L'intégration africaine est un facteur très important de développement. Elle avait été rêvée par nos pères fondateurs notamment, Kwame Nkrumah. Voilà ce qui me pousse, même si aujourd'hui je suis fatigué.

T.T. : *Entre Ecobank et ASKY, laquelle est la plus belle de vos réussites ?*

GKD : Je ne saurais diminuer l'un par rapport à l'autre ! Deux projets formidables. Asky est bien sûr jeune, mais je suis autant fier de l'un que de l'autre.

T.T. : *Comment sauvegarder l'héritage d'Ecobank et d'Asky ?*

GKD : Mon vœu le plus cher, c'est que les compagnies aériennes africaines réfléchissent à l'avenir de l'aérien sur le continent en développant les projets de fusion des différentes compagnies, en vue de se mettre ensemble pour parvenir à la maîtrise de notre espace aérien ! Aucun pays, de nos jours, ne peut se tenir seul face à la crise et à la concurrence virulente des compagnies occidentales, qui font suffisamment de profits dans notre espace. Asky est pour nous une compagnie d'intégration africaine. Nous avons à ce jour un personnel (au moins 350 employés) issu de plusieurs pays du continent, car nous sommes conscients que l'intégration reste la seule voie par laquelle l'Afrique trouvera son salut, à travers un marché régional commun, surtout en ce moment où l'Occident est rudement frappé par une crise économique et financière. De la même manière que nous avons réussi à faire d'Ecobank une banque panafricaine présente dans plus de la majorité des pays du continent et au-delà de nos frontières, nous essayons de le faire pour Asky Airlines. Au-delà de tout cela, la meilleure façon de conserver ces entreprises, c'est de les pérenniser et cela commence par la saine gestion, leur bonne gouvernance.

T.T. : *Ces deux entreprises subiront-elles de profondes mutations ?*

GKD : Je vois que vous faites allusion aux problèmes de gouvernance à Ecobank. Je m'y attendais ! Certes, Ecobank vit une crise de sa gouvernance depuis juillet 2013, mais le Conseil d'Administration est à pied d'œuvre pour la régler d'ici très peu de temps, je vous l'assure. Il y a un audit qui est déjà en cours et tout le fonctionnement est revu. Dans un mois environ, on aura le rapport. Dès lors, suivront les décisions et les éventuelles sanctions. Nous allons profiter de cette occasion pour nettoyer beaucoup de choses et revoir la politique de gouvernance qui a montré ses faiblesses. (NDLR : Les grandes décisions de l'Assemblée Générale reportées en juin 2014). Je suis l'un des fondateurs de cette banque, et quand je constate qu'elle prend un mauvais chemin, j'estime avoir le devoir d'intervenir ! C'est ce que nous faisons, nous essayons aussi d'éviter à tout prix qu'un pays ou qu'un groupe prenne le contrôle de cette institution à vocation panafricaine. Autrement, ce serait un grand dérapage. Je suis conscient qu'un développement panafricain présente des difficultés : certains pays partenaires vont réclamer le siège social, d'autres exigeront que leur Etat nomme le D.G., etc. Mais on doit pouvoir gérer tout ça ! Prenons le cas d'Asky, nous ne sommes pas au Togo, parce que je suis togolais. J'ai posé un certain nombre de questions et de principes aux différentes nations intéressées. Celle qui a donné la meilleure réponse, la meilleure garantie c'est le Togo. Néanmoins, je suis catégorique ! Quand la compagnie prendra une dimension beaucoup plus importante, nous allons décentraliser certaines activités. C'est prévu dans le plan d'origine. Entre autres, le centre de formation professionnelle pourrait s'installer dans un autre pays et la gestion des vols internationaux dans un autre.

T.T. : *« Les Etats africains ne doivent pas jalouser les succès des entreprises privées établies sur leur territoire », avez-vous l'habitude de dire. Quelle remarque adressez – vous aux entreprises elles-mêmes ?*

GKD : Les Etats africains doivent prendre les



entrepreneurs comme des partenaires pour booster ensemble le développement des pays. Les entreprises de leur côté doivent respecter les règles qui régissent leur installation dans les pays notamment, payer les impôts et taxes. De plus, elles doivent essayer de se constituer en groupe ! Je ne le dirai jamais assez, le panafricanisme c'est la capacité à mettre ensemble nos forces, nos moyens en capital et en ressources humaines pour conquérir les marchés. Si on ne passe pas par-là, on ne s'en sortira jamais !

T.T. : Comment donner aux Africains l'esprit d'entrepreneuriat ?

GKD : Il faut d'abord prendre conscience que l'entrepreneuriat est capital pour le continent, parce que c'est un gros pourvoyeur d'emplois. J'insiste là-dessus ! Le secteur privé, partout, est le plus gros employeur et donc, il faut que les Etats prennent cela au sérieux ! S'il faut avoir un ministère du secteur privé ; pourquoi pas ? Encore que je ne sais pas si cela changerait la donne ! Tout le monde (les gouvernements, les pouvoirs publics, les secteurs publics, etc.) doit prendre conscience qu'on ne peut pas négliger ce secteur. Il faut écouter les entrepreneurs et les associer aux décisions. Ce n'est qu'ainsi que les gouvernants vont, réellement, comprendre nos problèmes. Bien entendu, les structures patronales (notamment les chambres de commerce) existent déjà un peu partout. C'est avec de telles structures que les gouvernements doivent dialoguer constamment. Ainsi, les choses bougeront dans le sens d'un meilleur développement.

T.T. : Est-il plus facile aujourd'hui de faire du business en Afrique ?

GKD : Le climat des affaires est beaucoup plus favorable aujourd'hui. Il faut reconnaître que nous y avons pas mal contribué ; même si on observe toujours une grande différence entre les pays francophones et anglophones, car ces derniers sont nettement plus favorables au secteur privé. C'est un constat. Néanmoins, peu à peu, les pays francophones rattrapent leur retard, nous y travaillons !

T.T. : Quels pays en particulier ?

GKD : La Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Togo, le Bénin, le Cameroun, le Congo, entre autres. Nous constatons un changement, mais il n'est pas suffisant. Impérativement, les gouvernants doivent comprendre qu'il faut aider les PME – PMI à se développer, pour que les grandes entreprises fassent appel à leur sous-traitance ; l'essor industriel doit profiter à tout le monde, à tous les types d'entreprises.

T.T. : De l'Afrique francophone à l'Afrique anglophone, en passant par la partie lusophone, les conceptions de l'entrepreneuriat divergent, avec des résultats tout aussi différents. Quels sont les principaux avantages que l'Afrique tire de cette diversité de conceptions entrepreneuriales ?

GKD : La colonisation s'est, malheureusement, déteinte sur les Africains. Et puis, elle a été différemment vécue par les populations. Alors que les pays anglophones sont très favorables à l'entrepreneuriat, les francophones attendent tout des États, c'est encore pire chez les lusophones. Ceci étant, nos petits États n'arrivent pas à satisfaire les besoins des populations locales. Nous attendons les bras croisés et les étrangers viennent extraire nos minerais, les transforment et nous les revendent à prix d'or, sans aucun développement sur le continent ! Si nous voulons, réellement, développer l'Afrique, nous devons nous-mêmes, Africains nous prendre en main. Il faut donc se lever

et motiver la coopération entre Africains.

Encourager des initiatives régionales comme la CEDEAO en vue de sauvegarder l'intégration Africaine. C'est pour cela que je saluerai toujours les efforts des pères fondateurs de l'Union Africaine, des mentors comme Kwame Nkrumah. Nous devons toujours tenter de nous mettre ensemble pour de grands projets, ce n'est qu'ainsi que l'Afrique se développera.

T.T. : *Quel conseil souhaitez-vous prodiguer à la jeunesse pour bâtir une Afrique émergente ?*

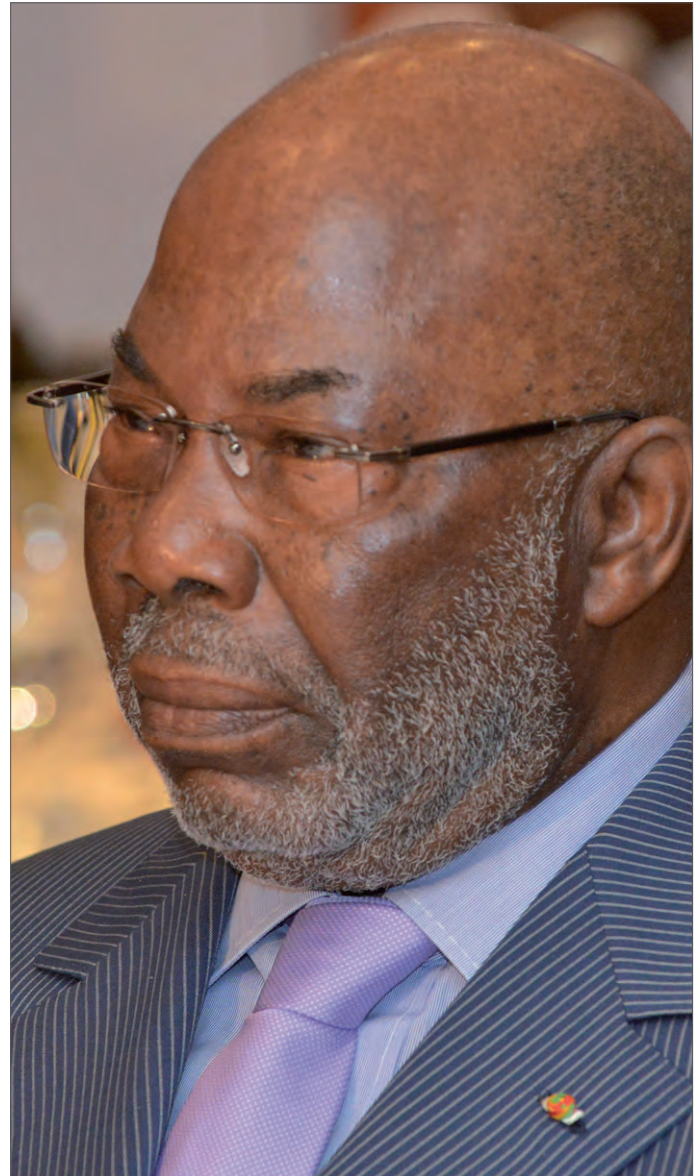
GKD : J'ai toujours cru en la jeunesse africaine. J'ai d'ailleurs misé mes deux grands projets sur elle! C'est avec Ecobank qu'on a commencé par voir de jeunes patrons de banque sur le continent et je n'en dis pas moins d'Asky. Le seul conseil que je lui donnerai, serait qu'elle épouse sans faille, l'initiative privée, qu'elle cherche à créer, à innover et non pas tout attendre des États. Ensuite, les jeunes doivent penser à conjuguer leurs efforts pour booster le développement du continent, puisque tout est possible quand les africains se rassemblent. Vous savez, la force africaine réside dans l'unité, je voudrais que la jeunesse ne l'oublie jamais.

T.T. : *Avez-vous encore des rêves ?*

GKD : (Sourire). A 80 ans, je crois que ça suffit, je suis fatigué. Depuis quelque temps, je demeure plus dans mon village natal (Djondo-Kondji, près de la ville d'Aného, non loin de la frontière avec le Bénin) qu'à Lomé, pour être au contact avec la nature. Cela me permet de réfléchir à ce qui a été bien fait ou au contraire à ce qui a été mal ficelé. Ça revigore. Néanmoins, il y a des domaines que l'on aimerait voir se développer notamment, les infrastructures. Vous n'êtes pas sans savoir l'importance de ces dernières pour l'essor de tout pays.

T.T. : *Quel est votre message d'espoir pour les générations qui vont vous succéder ?*

GKD : Je voudrais féliciter les responsables d'entreprises qui continuent malgré les difficultés. Je saisis cette occasion également pour attirer l'attention de



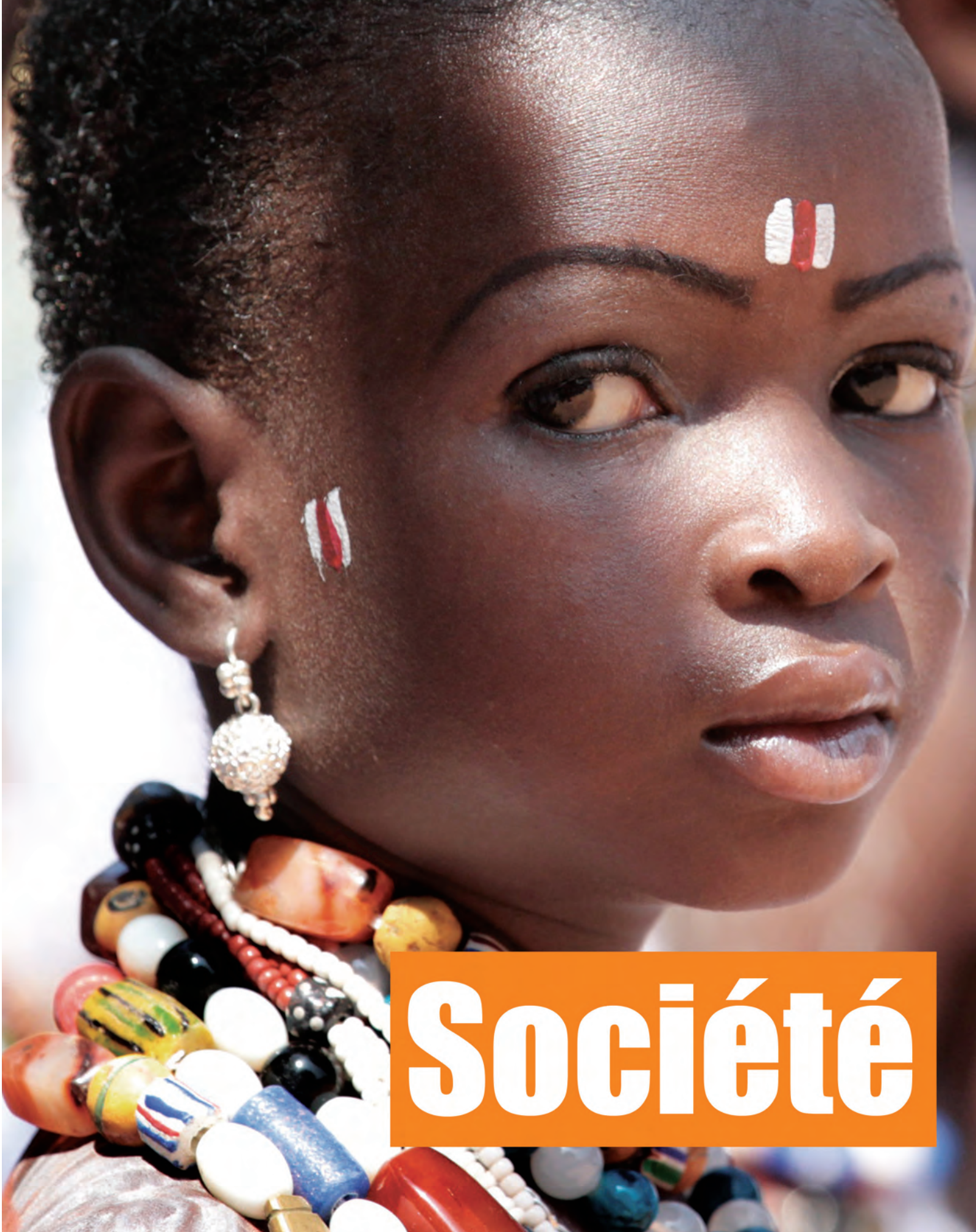
tous, sur le rôle de la femme africaine dans le développement. Ma foi, elles ont une force qu'on ne trouve nulle part ailleurs au monde. C'est pour cela qu'elles doivent être soutenues sur tous les plans et être impliquées dans les grandes sphères de décision. Vous ne trouvez pas que si ces femmes avaient depuis longtemps été associées aux grands débats, les résultats après 50 ans d'indépendance seraient peut-être différents de ce que nous voyons aujourd'hui ? J'exhorte donc nos dirigeants à prôner davantage le genre et à mener des actions concrètes dans ce sens. ■

Entretien réalisé par Kossiwa Seenam



Toute notre énergie est pour
VOUS

CONTOURGLOBAL TOGO



Société



Lutte contre la pauvreté.



Mme Victoire Dogbe-Tomegah, Ministre du développement à la Base, artisanne du PRADEB

Le gouvernement invente le Pradeb, une politique pour l'amélioration des conditions de vie des communautés à la base.

Dans un contexte de croissance macroéconomique sans incidence immédiate sur le panier de la ménagère, le gouvernement met en place, avec le soutien de la BOAD, une politique de développement basée sur la valorisation des capacités productrices des populations à la base afin d'améliorer les conditions de vie des plus vulnérables.

Lancé le 12 avril 2013 à Kara (environ 420 km au nord de Lomé), le PRADEB (Programme d'Appui au Développement à la Base) vise à contribuer à la réduction de la pauvreté à travers l'appui au développement à la base et la promotion de l'emploi des jeunes.

Il comprend trois composantes: la réduction de la pauvreté à travers le soutien aux activités des GIE (Groupements d'Intérêt Économique), l'installation de PMF (Plateformes Multifonctionnelles) et la promotion de l'emploi des jeunes. Il s'agira donc d'encadrer, pendant 5 ans environ 500 GIE, en leur facilitant l'accès au microcrédit, à installer 200 PMF au profit d'environ 400,000 personnes, et à créer environ 4.000 micro et petites entreprises dans l'intérêt des jeunes diplômés et artisans, etc. Financé à hauteur de 7,1 milliards de FCFA dont 6 milliards par la BOAD et plus d'un milliard par l'Etat et les bénéficiaires, le PRADEB est l'aboutissement des expériences pilotes réussies du ministère du Développement à la Base, comme le programme de PMF qui a permis d'installer 50 PMF au profit de 100,000 bénéficiaires.

Le PRADEB découle aussi du projet de soutien aux activités économiques des groupements qui a permis d'octroyer environ 5 milliards de FCFA en microcrédit à plus 50,000 membres de groupements, féminins essentiellement. Le PRADEB se situe en outre dans le prolongement des actions déjà engagées par le ministère, qui l'a impulsé pour appuyer l'insertion socio-professionnelle de plus de 2.000 jeunes à travers des formations en techniques de gestion et un appui en équipement.

Pour la ministre en charge de ce département, Mme Victoire DOGBE-Toméghah, ce programme vise la consolidation des bases institutionnelles et professionnelles des GIE afin de faciliter l'accès des populations rurales à des services énergétiques modernes et de réduire le chômage des jeunes. Ceci vise à terme, a-t-elle indiqué, l'automatisation des populations à la base, gage d'un développement



durable et d'une meilleure cohésion sociale, dont le Togo a tant besoin.

Le Président de la BOAD, M. Christian Adovelande a, pour sa part, félicité les autorités pour la pertinence de leur politique et pour les choix judicieux pour relever les défis du développement à la base et de l'emploi des jeunes. *« J'ai la conviction que le développement, la lutte contre la pauvreté commence vraiment par le développement à la base. Si nous n'apportons pas des solutions aux préoccupations quotidiennes de nos populations, je ne crois pas que nous trouverons de solutions dans le cadre de la lutte contre la pauvreté »*, a confié M. Adovelandé, après avoir exprimé son admiration vis-à-vis de l'expérience des plateformes. Une plateforme multifonctionnelle est une structure décentralisée d'énergie qui fonctionne à base d'un moteur diesel entraînant des modules de transforma

tion de produits agricoles selon les besoins des communautés. Ces machines sont conçues pour se substituer à la force des habitants des zones rurales afin d'alléger leurs corvées quotidiennes, de renforcer l'autonomie financière des femmes et de générer des emplois au niveau local. Les plateformes sont équipées d'un alternateur fournissant de l'énergie pour l'électrification des villages et pour des opérations de soudure, d'aiguisage, de charges de batteries de voitures, etc.

L'opérationnalisation du PRADEB constitue désormais pour les populations vulnérables une arme de lutte contre la pauvreté. ■

Kossiwa Seenam



Siège de la Brasserie BB Lomé sis à Agoè



Si la Brasserie BB m' était contée

Il y a cinquante ans naissait la Brasserie BB Lomé dans la fièvre nationaliste. Aujourd'hui, il s'agit d'un joyau économique qui part à la conquête d'autres marchés.

La Brasserie BB Lomé pète la forme. Elle fête cette année son cinquantième anniversaire. Et la bière sans cesse coule à flots. L'entreprise, en croissance galopante, détient près de 95% des parts du marché national, et s'exporte dans plusieurs pays de la CEDEAO.

Ce n'était pas le cas il y a 50 ans, où le Togo importait la bière des pays occidentaux, surtout de France, et du Dahomey voisin. La bière n'était même pas une boisson populaire ; elle était consommée par une classe bourgeoise et quelques milliers de personnes de la minuscule classe moyenne de l'époque. Des consommateurs qui éclusaient tout de même 1,6 millions de litres de bière en 1965, une année avant les premières bières togolaises, tandis que la bière à base de millet, le fameux tchoukoutchou, était prisée par certaines populations. Il n'y avait vraiment pas de tradition de bière au Togo. Une entreprise

de brasserie togolaise était donc à la fois une idée nationale et économique. Le Togo accède à l'indépendance en 1960 avec les nationalistes du Comité de l'unité togolaise (CUT), et le Président Sylvanus Olympio, gêné de boire une bière étrangère, voulait une bière togolaise. Il prend alors attache avec les Allemands qui lui présentent Joachim Haase, un ingénieur descendant d'une vieille famille de brasseurs de Haute-Silésie. Joachim Haase, de réputation internationale, spécialiste en montage d'usine de brasserie, a déjà fait ses preuves à la Réunion et à Bagdad, des milieux tropicaux. L'Allemand fait entrer dans le projet, deux partenaires importants, Hans Sixtus de la berlinoise Schultheiss et Kurt Waas, de la hambourgeoise Holstein, des producteurs reconnus pour la qualité de leur bière.

Le projet plût au nouveau régime de Grunitzky qui n'eut pas de peine à aller dans la continuité

d'une œuvre nationale. Le ministre du commerce d'alors, Eklou, l'a dénommé «Brasserie du Bénin». En janvier 1964, l'affaire est bouclée. Par un acte notarié chez Me César Amorin, la Brasserie du Bénin est née, détenue à 75% par les Allemands qui nommèrent Joachim Haase Président du Conseil d'Administration, et 25% par le Togo.

La BB remplit ses premières bouteilles en janvier 1966. Les statistiques sont impressionnantes: en 1966, la consommation était déjà de 3,6 millions de litres et en 1967, presque 4,2 millions de litres. Deux ans à peine après les premières bouteilles, la BB entamait 86,3% du marché et évinçait les bières d'importation ! Les bières Lager, Pils, Eku, ont fait leur trou. La recette jalousement gardée, à base de houblon et de malt, est une boisson de luxe bon marché. Dans les années 1980, avec 200 FCFA, on peut s'offrir 2 bouteilles de 65



ge Castel (Plage de Lomé)

cl. de bière Par une politique de marketing des plus originales, la BB gagne tout le pays. Des tours de course cycliste nationaux et des tournois de football locaux ou entre pays voisins étaient organisés par la Brasserie. La réussite est totale, populaire, voire emblématique à telle enseigne que le ministre des postes et télécommunications, Gachin Mivedor fit imprimer un timbre-poste pour l'immortaliser. La Brasserie n'en finit pas de faire florès. Elle compte trois usines de production à Lomé, Anfoin et Kara, près de 647 employés, alors qu'elle n'en comptait que deux centaines au début. La production est aujourd'hui estimée à 1 million d'hectolitres. Un record ! Les trophées « *League of Excellence Guinness* » 2005, 2010 et 2013 ont été remportés par la Brasserie BB Lomé, à qui la marque internationale donne le label qualité du travail et du savoir faire. Une compétition annuelle réunit les 44 pays détenteurs de la licence Guinness autour de la marque pour élire le meilleur producteur mondial en

matière de goût et de présentation de la bière. Selon ses dirigeants, la mission de la BB Lomé est d'« assurer une qualité et une disponibilité constante de nos produits au meilleur prix avec un réseau de distribution complet, rapide et performant »

Avec les soubresauts démocratiques, la Brasserie connaît ses premières crises. Et perd de son identité, de cette « *deutsche qualität* », pour devenir française. Les Allemands cèdent leur part. La brasserie passe aux mains des frères Castel. En 1997, la Brasserie du Bénin est rachetée par le groupe français Brasserie et Glacière Internationale (BGI) et devient la Brasserie BB Lomé. Six ans après, les frères acquièrent des parts du capital (qui est passé de 4 millions Cfa en 1964 à 1 278 590 000 de francs), et détiennent la majorité. La Brasserie BB Lomé devient en 2005 une filiale de Castel, à l'instar de la SOBEBRA au Bénin et de la SOLIBRA en Côte d'Ivoire. L'arrivée de la grande marque française produit de nouveaux labels : Flag, Awooyo, 33 Export, Beaufort, Castel.

La BB Lomé est en quasi monopole sur le territoire national. Reste la conquête d'autres espaces. Ironie de l'histoire, les bières togolaises ont conquis le Bénin, faisant un pied de nez à la Béninoise, cette boisson inventée par la révolution communiste de Kérékou!

L'heure est au renouvellement du matériel de production. En deux ans la société aurait investi plus d'un milliard Cfa dans l'achat d'une nouvelle soutireuse et d'une laveuse bouteille automatique. Et



une bagatelle somme de 8 milliards de FCFA a été investie en 2013 pour rénover l'ensemble des ateliers de production de la brasserie BB Lomé. D'« énormes efforts en investissement consentis pour rester à la pointe de la qualité », souligne la direction générale. Quant à la propreté physique des ouvriers, un accent de rigueur gouverne leur hygiène corporelle.

En attendant de faire face à d'autres défis majeurs, la Brasserie voudrait s'accorder une pause méritée et célébrer avec ses clients, fournisseurs et autres consommateurs, son anniversaire programmé sur toute l'année 2014, avec des points chauds. Le clou de cette majestueuse fête sera certainement le mois de mai, où il est prévu d'accorder plus d'attention à tous les employés et clients grossistes, nés la même année et le même mois que leur société. La BB Lomé, c'est une famille de 647 employés sur trois sites différents dont 452 employés à la seule usine mère d'Agoè, qui a pour directeur général le Français Bruno KERGUEN.

Mellboritz PANA



Réforme foncière au Togo : un panier de crabes



“Terrain litigieux” ; “danger de mort”... nombreuses sont ces inscriptions qui rivalisent d’imagination sur de nombreux terrains à Lomé. Ces tristement célèbres inscriptions sont le signe d’un malaise social profond : les litiges liés au foncier au Togo. On estime à 80%, la part des litiges fonciers de tous les problèmes que doit régler la justice togolaise. D’où le besoin de réforme, dont les travaux seront balisés par l’avant projet de code foncier lancé par le ministère de l’urbanisme et de l’habitat.

L’un des principaux problèmes liés au foncier togolais est le dualisme juridique qui la caractérise. La complexité du système foncier en vigueur s’explique avant tout par la juxtaposition de deux droits, coutumier et moderne, et dans une certaine mesure l’inadéquation entre la croissance urbaine et l’application des règlements d’urbanisme.

Le droit foncier écrit togolais est constitué de plusieurs textes législatifs et réglementaires, mais la plupart sont inapplicables ou ignorés des différents acteurs. Ces textes, dont la grande partie date de l’époque coloniale, sont aujourd’hui caduques dans leur globalité et nécessitent un sérieux toilettage et une réelle actualisation.

Que change le nouveau code foncier

Le nouveau code foncier est un peu plus complet que l’ancien. Il règle les problèmes d’héritage par les couches défavorisées, le dualisme au niveau de la loi foncière, allège un peu les procédures d’immatriculation, réorganise et crée les institutions précises de gestion du



foncier. Toutefois, plusieurs institutions mentionnées n'existent pas. C'est le cas par exemple de l'Observatoire national du domaine et du foncier. Selon un observateur, «les textes devraient être adoptés pour appuyer des institutions existantes et non le contraire». Aussi, selon un notaire, l'avant projet de code foncier n'est pas réaliste et ne s'adapte pas aux réalités togolaises. Selon ce dernier, il y a «la nécessité d'élaborer un code foncier rural et un code foncier urbain ; le cas échéant, le texte devrait prendre en compte les situations particulières des milieux ruraux, au vu des

disparités existantes dans les deux contextes». Dans son article L 725, le nouveau projet de code foncier limite également « la superficie de terre achetable par personne à 1 000 hectares ». Mais plusieurs organisations de la société civile se sont levées contre ce chiffre. «Le pays, ne disposant que d'environ trois millions d'hectares d'espace cultivable, une minorité nantie pourrait se la partager», s'insurge une organisation de la société civile. Mais, le nouveau code n'encadre et ne fixe pas les barèmes de prix en terme d'acquisition foncière, ne révisé donc pas le décret N° 71-141 du juin 1971 portant limitation du prix de terrains à bâtir situés dans le périmètre urbain de la ville de Lomé. En milieu urbain, les transactions foncières sont de plus en plus assimilées à celles d'un réel produit de base, qui contribue à la création d'un marché foncier en plein épanouissement, dans presque toutes nos villes. Un marché qui a grandement besoin d'être organisé et bien géré. La question foncière au Togo suscite un intérêt particulier et démontre à quel point cette question préoccupe au plus haut niveau, les différentes couches de la population togolaise. C'est dire à quel point, il est crucial, voire urgent de trouver une solution aux questions liées au foncier au Togo, et de revoir l'avant projet de code foncier au Togo, dont l'adoption est imminente. ■

Marthe Fare



Transport urbain :

Les taxis-motos au banc des accusés !

L'explosion du marché des motos ces dernières années témoigne sans doute de la vitalité du secteur des transports, mais coïncide également avec l'augmentation alarmante des accidents de la circulation impliquant les taxis-motos. Les autorités ont décidé de juguler un phénomène devenu un problème de santé publique.

Communément appelés « Zémidjans », ce qui signifie en fon (dialecte du Bénin), «emmène-moi vite ! », les taxis-motos sont devenus une alternative aux taxis conventionnels. En provenance du Bénin, le phénomène s'est adapté aux réalités togolaises lors de la crise sociopolitique des années 1990, et est devenue au fil des années, un investissement intéressant. Initialement destiné aux zones rurales et périurbaines, le taxi-moto est devenu un véritable phénomène de société et connaît un réel essor. Il s'est imposé comme le transport urbain le plus pratique et le plus économique pour bon

nombre de Togolais. Grâce à la pléthore de concessionnaires de motos à bas prix installés au Togo, le nombre de taxis-motos ne cessent d'augmenter. Et c'est à Lomé, centre névralgique du réseau routier, qu'on en retrouve une plus forte concentration.

De 30.150 en 2007 dans la seule commune de Lomé, leur nombre s'est accru de 36.344 à 40.122 entre 2008 et 2009, et ensuite de 46.008 à 51.067 entre 2010 et 2011, puis à 57.215 en 2012, soit une croissance moyenne de 5.000 motos par an, selon les données statistiques du Collectif des Organisations Syndicales des Taxis-motos du Togo (COSTT). Et sur

toute l'étendue du territoire, ils sont passés de 126.536 en 2007 à 213.807 en 2012, soit une croissance moyenne de 20.000 motos par an. Les «zémidjans» tiennent la route et sont de sérieux concurrents aussi bien des taxis, que des bus de la Sotral. Pratiques, ils séduisent les clients pressés, surfant (souvent au péril de leur vie et de celle de leur passager) entre les voitures coincées dans les embouteillages. Facilement retrouvables et repérables, même s'ils n'ont pas d'uniformes, ils déposent leurs clients exactement à l'endroit de leurs destinations, contrairement aux taxis et bus qui ont un itinéraire ou axe précis.



Les taxis-motos ont damé le pion aux taxis conventionnels qui sont en perte de vitesse.

Entreprise informelle, qui génère des revenus pour les propriétaires de motos, ce secteur de transport enrôle un grand nombre de chômeurs. Ce qui n'est pas négligeable dans l'économie d'un pays, dont le gouvernement promeut l'auto-emploi pour résorber le taux de chômage. Seulement, revers de la médaille, la plupart exerce cette activité dans la méconnaissance totale du code routier. Conséquence, la recrudescence des accidents avec leur lot de blessés, de morts et de dégâts matériels. Les «Zémidjans» sont alors cloués au pilori ! Sont-ils vraiment les uniques responsables de cette recrudescence ou seulement des boucs émissaires ?

Explosion du nombre des accidents

En 2012, les accidents de la circulation s'évaluaient à 8155, avec 753 morts et 9589 blessés. Et seulement de janvier à septembre 2013, 4295 cas d'accidents ont été enregistrés avec 516 morts et 6345 blessés. Véritable hécatombe ! Des chiffres qui dénotent des conséquences dramatiques du non-respect du code de la route.

Ainsi, les facteurs d'accidents de la circulation sont multiples, les plus flagrants à Lomé sont l'ignorance du code de la route, le non respect des panneaux et feux de signalisation et de la distance de sécurité. De même, le défaut de ceinture de sécurité et de casque, l'excès de vitesse, l'usage du téléphone au volant ou au guidon et la conduite

sans permis ou en état d'ébriété, et les surcharges sont légion. Aussi, le mauvais état des engins est-il un facteur non-négligeable. Qu'ils soient piétons, motocyclistes ou automobilistes, le respect du code n'est pas une vertu. Les motocyclistes et automobilistes violent allègrement et scandaleusement les feux de signalisation. Il en est de même des piétons qui traversent imprudemment les voies.

En réalité, le Togo souffre d'un problème d'incivisme. Depuis les soubresauts démocratiques de 1990, les mauvaises habitudes se sont installées chez les Togolais, et le non-respect des règles de sécurité est devenu la norme. Le comble, c'est au moment où le réseau routier s'améliore que les actes inciviques et conséquemment le nombre d'accidents décuplent.



Certes, certains axes routiers sont dépourvus de panneaux, de feux de signalisation et d'aménagements (trottoirs, passages piétons, ralentisseurs, etc.), mais ceci est infime dans les cas d'accidents révélés, souvent les week-ends. Ce qui finit par constituer un problème de santé publique. Au CHU Sylvanus Olympio, chaque weekend, on dénombre plus d'une centaine de cas d'accidents dans le service d'urgence de la petite chirurgie. Les cas de fracture sont tellement fréquents que l'on appelle «zémidjanlogie», le service de traumatologie.

Alarmé par la gravité de la situation, le gouvernement a adopté, fin novembre 2013, trois projets de décrets.

Vers l'application du nouveau code routier

Pour lutter contre la recrudescence des accidents de la circulation, des mesures coercitives sont prises. En novembre 2013, le gouvernement adopte un décret présidentiel *«relatif au port obligatoire de casque par les conducteurs et les passagers des engins équipés d'un moteur thermique en circulation»*. Le décret porte non seulement sur l'homologation du casque de protection, qui doit pouvoir résister à la force d'un impact *«répartissant celle-ci sur une surface aussi grande que possible»*, mais aussi, sur un *«système de suspension avec rembourrage destiné à absorber l'énergie d'un choc afin d'éviter sa retransmission directe au crâne»*. Il est vrai que les casques

en circulation ne présentent rigoureusement pas les caractéristiques précitées. Ainsi, le décret porte-t-il également sur le commerce des engins à deux roues équipés d'un moteur thermique. Les commerçants sont tenus de faire livraison des motos avec deux casques. Les contraventions sont aussi visées par le décret. Des dispositions pénalisent les conducteurs indisciplinés, d'amende allant de 5000 à 10.000 voire 20.000 FCFA, selon les infractions. Une peine financière qui pourrait dissuader nombre de conducteurs, dans un pays où l'incivisme court les rues. Les conducteurs de taxis-motos, venant souvent de milieux défavorisés, sont connus pour faire usage de produits dopants et d'alcool, un facteur qui accroît les risques d'accident. Deux autres décrets ont été adoptés fin novembre 2013 en conseil des ministres, qui prévoient le port obligatoire de la ceinture de sécurité pour les conducteurs de véhicules et leurs passagers. Selon le nouveau code, est également interdit le téléphone au volant ou à moto. Un hiatus à relever dans ce décret, l'absence du permis de conduire obligatoire pour les chauffeurs de taxi-motos. Le gouvernement aurait tout intérêt à faire passer également aux motocyclistes un permis de conduire de leur catégorie, tant l'ignorance du code de la route est criarde dans ce domaine.

L'essentiel du code repose sur la répression des infractions. En attendant leur application, le gouvernement planche sur un vaste projet de sensibilisation. Car les politiques de sécurité routière

répressives à l'encontre des chauffeurs de taxi-motos ont toutes échoué par le passé ; certaines mêmes ont failli conduire à des situations d'émeute. Les habitudes ont la vie tenace et de nombreux conducteurs de véhicules à deux roues, ont malheureusement horreur du casque ; souvent certains prennent prétexte de la canicule pour refuser de se protéger. Pour endiguer le phénomène des accidents de la circulation, le gouvernement mise à la fois sur la carotte et le bâton ; il table sur une phase de sensibilisation et une campagne de communication plus ou moins maîtrisée, suivie d'une période de répressions qui pourraient réduire les accidents de la route.

Par ailleurs, le gouvernement, en mettant en place une Délégation à l'organisation du secteur informel (DOSI), régulariserait-il le secteur des taxis-motos, employeur de plusieurs milliers de chômeurs, en vue de sa professionnalisation ? Une situation qui devrait être profitable à un travail considéré comme un pis-aller, un dérivatif pour certains en attendant mieux. D'où l'abondance de conducteurs sans expérience, ignorants le code de la route.

Depuis le vote de la loi par l'Assemblée nationale, les médias font régulièrement des émissions sur la situation pour conscientiser le public. Il reste que les campagnes médiatiques soient plus larges et soutenues pour voir le phénomène se réduire. ■

Edem PEDANOU

728
MILLIARDS



modernisation du réseau routier : le togo avance vite

PANORAMA
PANORAMA

PANORAMA
PANORAMA

PANORAMA
PANORAMA

PANORAMA

PANORAMA
PANORAMA





Authentique

Le Togo, c'est l'Afrique authentique



Kpalimé :

Cœur touristique du Togo, ville de toutes les diversités

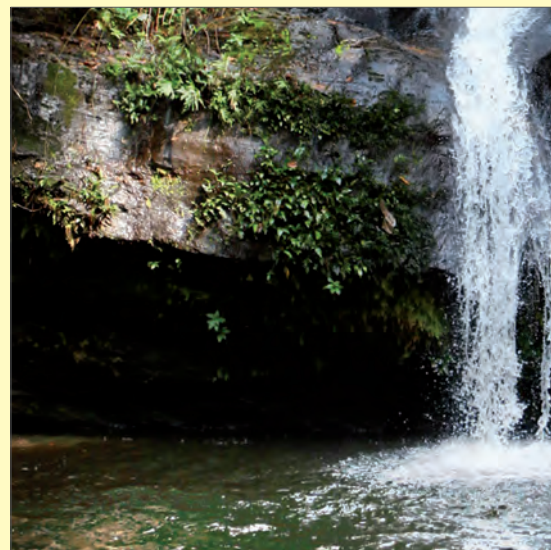
Loin du quotidien trépidant et bruissant de la capitale togolaise, dont elle est distante de 120 kilomètres, la ville de Kpalimé offre celui d'une cité paisible, fait de paysages verdoyants, montagneux où le visiteur peut prendre le temps de la découverte. Elle occupe le rang de la ville la plus adulée touristiquement au Togo. Mais, c'est surtout la ville de toutes les diversités, où autant la diversité florale qu'artisanale, culturelle voire ethnique entrent en parfaite symbiose et invitent ... au voyage !

Environ deux heures de voiture, vous plongez dans cet autre univers. C'est au cœur de la région des Plateaux, qu'est lovée la ville de Kpalimé. Ses cascades, ses montagnes, son paysage, la beauté et la sérénité de la nature environnante, les traces de la colonisation qu'on y retrouve encore... se passent de tout commentaire.

Les routes étroites et désertes serpentent vers les sommets qui encerclent la ville. L'impression est celle des livres d'images. La verdure, telle est l'essence de la ville de Kpalimé. De sorte que sa diversité florale faite d'acajous, de wawas, d'irokos, de plantations de palmiers, de bananiers, de caféiers, de cacao, d'une importante gamme de fruitiers... n'est guère affectée même en saison sèche. Plusieurs rivières zigzaguent entre les montagnes qui embrassent l'horizon et les végétations qui scient le ciel.

Une multitude de cascades, reprennent comme dans une continuité, preuve des pluies qui arrosent régulièrement la ville. L'occasion de la baignade et de la fraîcheur sont ainsi tout près, à portée de main.

A l'image de cette diversité, Kpalimé vit également à travers la diversité d'activités artisanales. L'art de la fabrication des figurines en bois, en céramique, l'art du batik, du tissage du « kenté », pagne traditionnel éwé dont les motifs sont porteurs de symboles et véhicules de messages... L'artisanat à Kpalimé est quasiment, une seconde nature. Il accueille le visiteur, par l'action de tous ces jeunes pratiquants postés à tous les coins de rue. « *On rentre toujours de Kpalimé avec au moins une double impression : la beauté et la fascination du paysage, de la nature mais aussi et surtout tous ces objets artisanaux qui constituent la matérialité de la*



première impression, qui est plutôt d'ordre mental », se plaît à relater un coopérant français travaillant au Togo depuis trois ans.

L'affluence estivale

Sur l'ensemble de l'année, la saison estivale est indéniablement la bonne, synonyme de rentrée financière. « *C'est la période qui réjouit*



Un artisan à l'oeuvre dans son atelier

aussi bien les tenants d'hôtels, les particuliers voire des élèves en vacances », s'enchant Bob Kodjo, un artisan basé à Lomé, mais qui s'installe à Kpalimé à l'occasion. La ville abrite en effet en ces périodes de multiples camps chantiers, des colonies de vacances, des séminaires de formation et tout autre événement visant le bénéfice de cette beauté naturelle. Il n'est

pas ainsi rare, d'y voir des groupes de jeunes planter des tentes et passer la nuit à la belle étoile. Au réveil, la brume qui noie la ville, les spectacles des oiseaux qui décorent le ciel d'images arc-en-ciel...accrochent et parfument l'attention. L'écho de quelques tam-tam festifs rythmant diverses activités et manifestations, revient en permanence.

Il n'est pas rare de voir des habitants s'organiser spontanément pour accueillir des visiteurs. Ces touristes qu'on dénombre par centaines de passage sont ainsi fantasmés par ces concerts de tam-tams, des parties de chants et danses traditionnelles qui puisent leur quintessence dans des pratiques séculaires. Le rythme propre au milieu est le «Bobobo» ou encore «*l'Akpèssè*»



Le Château Viale, un résurgence médiévale en plein XX^{ème} siècle togolais.

L'accueil est joyeux et chaleureux surtout dans les villages. Autres diversités caractéristiques de Kpalimé, outre ses cascades, sa végétation, son artisanat ... ce sont ses sites patrimoniaux, marques indéniables d'une période coloniale déjà charmée par les atouts naturels de la localité. La cathédrale, le bureau de la gare ferroviaire, l'ancien hôpital, etc. ces vestiges ont le mérite de tisser le lien entre le passé et le présent à Kpalimé. Evoquons à ce titre le Château Viale, une attraction touristique immanquable qui rend hommage au passé colonial. Du nom de l'avocat

alsacien Raymond Viale qui l'a construit entre 1940 et 1944, ce château est aujourd'hui délaissé. Pourtant il avait été restauré entre 1979 et 1982 par l'ex président du Togo Gnassingbé Eyadéma.

Déjà fascinant à l'époque de la colonisation

Kpalimé, la cité qui exerce un irrésistible attrait sur les amoureux des escapades, de l'exotisme, et autres manifestations de la beauté de la nature, tire de très loin sa vocation de ville touristique. Déjà sous la colonisation allemande, les conditions naturelles locales très

favorables, faisaient de Kpalimé, une commune importante. À Misaoho, situé à 9 km de Kpalimé, les Allemands fondèrent une station scientifique qui était un point stratégique incontournable, car la porte vers le Nord Togo. En 1913 déjà, Kpalimé comptait 39 établissements commerciaux et 08 employés blancs. Et bien de sources précisent qu'elle était déjà une destination touristique prisée. ■

Dieudonné Korolakina

Un avenir meilleur pour tous

Le Togo lance le Pacte de prospérité partagée



Hôtellerie

Après les éléphants blancs, les success stories

L'anecdote veut qu'en 1958, ce soit l'absence d'hôtels de marque pour accueillir les prestigieux invités à la cérémonie d'indépendance du Togo, qui ait valu le report de l'accession à l'indépendance pour l'année 1960. Près de 50 ans après des réalisations hôtelières d'envergure et prestigieuses, qui ont fait la fierté de la capitale togolaise, que reste-t-il de l'âge d'or des complexes hôteliers togolais ?

L'hôtel Le Bénin, l'hôtel de la Paix, l'hôtel Sarakawa, l'hôtel du 2 février, l'hôtel Kara, l'hôtel du 30 Août... Ces noms ramènent à vos mémoires des souvenirs, parfois glorieux et d'autres fois douloureux. Et pourtant d'initiative publique à leur début, ces complexes se sont avérés plus coûteux que bénéfiques, et leurs exploitation et entretien sont devenus des fardeaux financiers. Le service exigé par la clientèle internationale n'étant plus de qualité, ces hôtels aux normes de 3, 4 et 5 étoiles avaient pour la plupart perdu leurs étoiles. La majorité de ces complexes, jadis fleurons de l'industrie hôtelière togolaise, aujourd'hui bâtiments fantômes, sont, pour certains laissés à l'abandon. Ceux dont les projets de rénovation ont été annoncés, sont passés aux calendes grecques.

Depuis quelques années, stabilité politique et relance économique aidant, des investisseurs privés sont de retour dans le secteur du tourisme avec plusieurs projets hôteliers. Pour compenser un secteur longtemps laissé à l'abandon, de

moyennes et petites structures se sont installées, ravissant aux géants au passé glorieux leur marché, au grand bonheur des touristes et autres usagers.

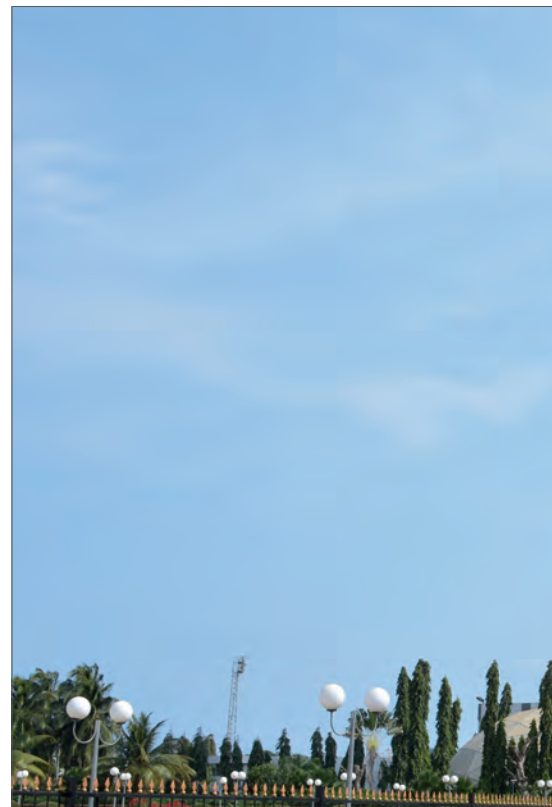
Un secteur en plein essor

La capitale togolaise regorge aujourd'hui d'un nombre pas moins important de complexes hôteliers. Certes, la plupart rivalisent avec les hôtels de haut standing, mais aussi offrent des services de qualité à des prix et tarifs concurrentiels qui font désertier aux touristes, les halls de grands hôtels comme Accord ou Ibis. A côté de ces hôtels à moyen standing, se développent aussi certains, non moins compétitifs, faisant l'affaire du togolais moyen ou du touriste à faible capacité de financement. Pour Florent Chevalier, touriste français rencontré dans les halls d'un hôtel trois étoiles, la fermeture de l'hôtel 2 février a été au début un coup dur, mais aujourd'hui il s'est rabattu sur des complexes à moyen standing moins onéreux : « Je ne regrette pas le choix de mon hôtel, j'aime bien le confort

des chambres, la proximité avec la plage et le centre ville et la qualité du service. En plus les tarifs sont presque les mêmes que ceux pratiqués dans l'un des meilleurs hôtels de Lomé, avec l'avantage qu'ici tout est neuf ».

Pour un économiste, spécialiste de la croissance et du développement, ce boom hôtelier s'explique : « Les Projets d'ajustement structurel (PAS) ont entériné la privatisation de ces grandes structures dont les gestions financières laissaient sérieusement à désirer. Avec la fin de ces grands éléphants blancs, ces complexes sont tombés en désuétude, puisque ne répondant plus, pour la plupart, aux normes internationales et laissant ouverte une brèche dans laquelle de nouveaux investisseurs se sont engouffrés ».

Un impact économique bénéfique





L'hôtel du 2 Février, un joyau devenu ombre de son passé.

Le fleurissement de ces nouveaux hôtels, reflet d'une stabilité socio-politique apparente, est bénéfique pour l'économie togolaise. « *La création de ces complexes a un impact positif sur notre économie. Ce sont des entreprises qui créent des recettes fiscales puisqu'elles payent des taxes sur leurs chiffres d'affaires et consomment des services publics. Elles favorisent également l'absorption et la consommation des victuailles locales. Le secteur est aussi pourvoyeur d'emplois, car il recrute et permet donc la réduction du chômage* », ajoute l'économiste cité plus haut.

Aussi, l'apparition de ces hôtels remodèle-t-elle le paysage immobilier, favorise l'investissement dans le domaine et attire les touristes. Cet essor permet d'augmenter la capacité d'accueil du Togo qui a enregistré entre 2011 et 2013 près de 400 000 touristes chaque année, avec à la clé près de 20 milliards de francs CFA en moyenne par an.

Malheureusement, ces hôtels sont pour la plupart concentrés dans la capitale togolaise, dégarnissant l'intérieur du pays de structures d'accueil. Ce qui impacte le secteur touristique, qui occupe une place non négligeable dans l'économie togolaise et prive l'intérieur du pays de grandes activités touristiques pouvant contribuer à leur développement. ■

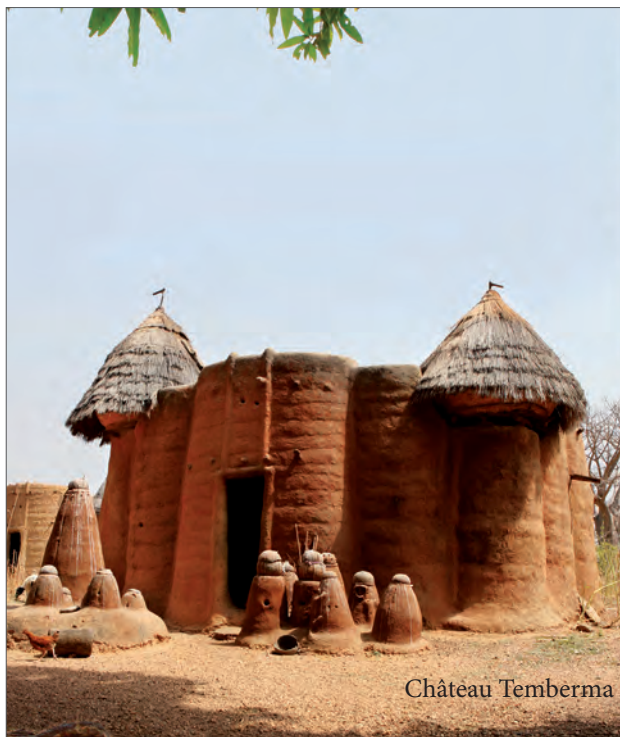
Marthe FARE





Le Pnud appuie la relance du secteur touristique.

La contribution à l'économie nationale du tourisme, dont les performances des années 70 et 80 se sont réduites durant les périodes de crise sociopolitique et se poursuivent avec la baisse du niveau de qualité des infrastructures hôtelières et touristiques, est aujourd'hui très faible. Comme plusieurs pays de la sous-région, le Togo a décidé d'augmenter le potentiel de son secteur touristique. Estimé à 2% comme part de contribution à l'économie togolaise, le défi sera de le relever à un taux commun fixé par les pays membres de l'Union économique monétaire ouest africaine, l'UEMOA.



Château Temberma



Porter à 7%, la contribution du secteur touristique à l'économie togolaise d'ici à 2020, tel est l'objectif que s'est fixé le gouvernement, se calquant sur les ambitions et la politique commune des autres pays de la zone UEMOA. Le pays mise sur le secteur informel comme principal générateur d'une croissance forte et durable. Son souhait, définir les principaux points d'ancrage pour l'accroissement de la productivité des services, l'accélération

de la croissance et la promotion de l'emploi. Même si aujourd'hui, le ministère du tourisme a disparu des annales officielles du gouvernement, il n'en demeure pas moins que le secteur continue à avoir le soutien des partenaires financiers du pays. C'est le cas du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui a décidé d'appuyer le secteur en finançant à 70% le plan directeur du secteur touristique inscrit dans les objectifs de la Stratégie de

croissance accélérée et de promotion de l'Emploi (SCAPE) adopté par le gouvernement togolais. L'institution onusienne contribuera de 319.000 dollars US, l'équivalent de 145.000.000 de FCFA, sur les 450.000 dollars (225.000.000 FCFA) que coûte le projet. Le projet sera exécuté par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) pour une durée de 10 mois selon les termes de l'accord. Ce plan directeur de développement et d'aménagement du tourisme qui reçoit

l'appui du Programme des Nations pour le développement (PNUD), devra définir un cadre cohérent, fixer les orientations à moyen terme et décrire les programmes d'action à mettre en œuvre pour la relance du secteur.

Pour réussir son pari, le Togo devra s'appuyer sur une nouvelle économie touristique dont les grands

rêt touristique, musée, vestiges historiques et archéologiques, arts et traditions, etc.). Pour les mettre en valeur, le Gouvernement entend développer une nouvelle économie touristique valorisant le potentiel culturel en tirant profit de la mise en place du corridor nord-sud.

Il compte améliorer ses perfor-

mentant le secteur et veillera à leur application, fera une promotion et un marketing actif sur le tourisme au Togo (affiches publicitaires, production de prospectus et des documentaires sur les potentiels touristiques togolais, participation aux salons de tourisme à l'étranger, etc.). Il veut aussi sensibiliser les collectivités locales au bénéfice et au développement du tourisme local et mettre en place des infrastructures d'accueil dans les zones les plus reculées pour favoriser et encadrer les opérateurs économiques du secteur. Tout en mettant en valorisation les fêtes traditionnelles nationales et les diverses manifestations culturelles, il veut créer une institution performante pour une formation qualifiante des cadres du secteur. Par ailleurs, il sera créé un cadre incitatif en vue de permettre au secteur privé de développer des activités hôtelières autour des sites touristiques réhabilités et des aires protégées.

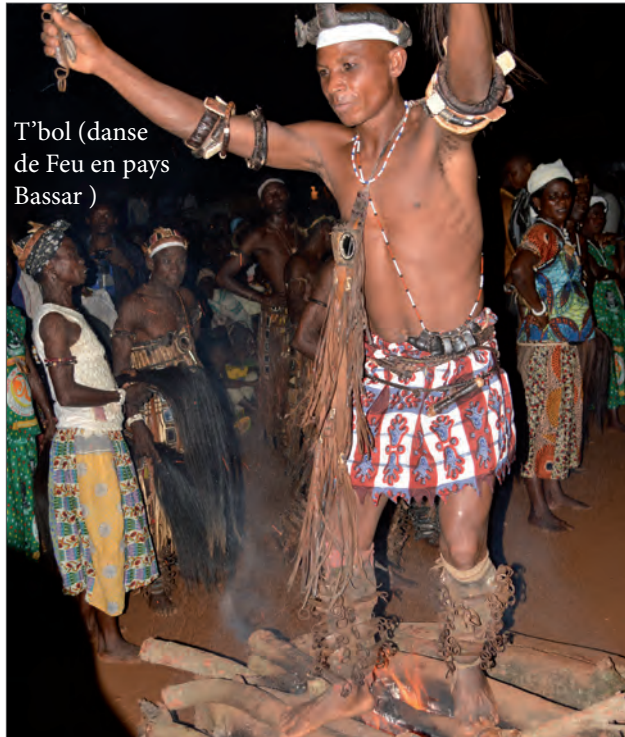
Aussi, compte-t-il mettre sur pied un Fonds de garantie de financement des activités touristiques, afin de promouvoir la création des entreprises touristiques et leur accès au crédit.

Enfin, l'État veut protéger les enfants et les jeunes filles contre toute forme de prostitution ou de proxénétisme directement ou indirectement liée à l'activité touristique et à protéger les communautés d'accueil contre le VIH. ■

Marthe FARE



Parc animalier de Sarakawa
(430 km de Lomé)



T'bol (danse
de Feu en pays
Bassar)

axes ont été définis dans la SCAPE, qui est le schéma directeur pour toute politique publique pour les années à venir.

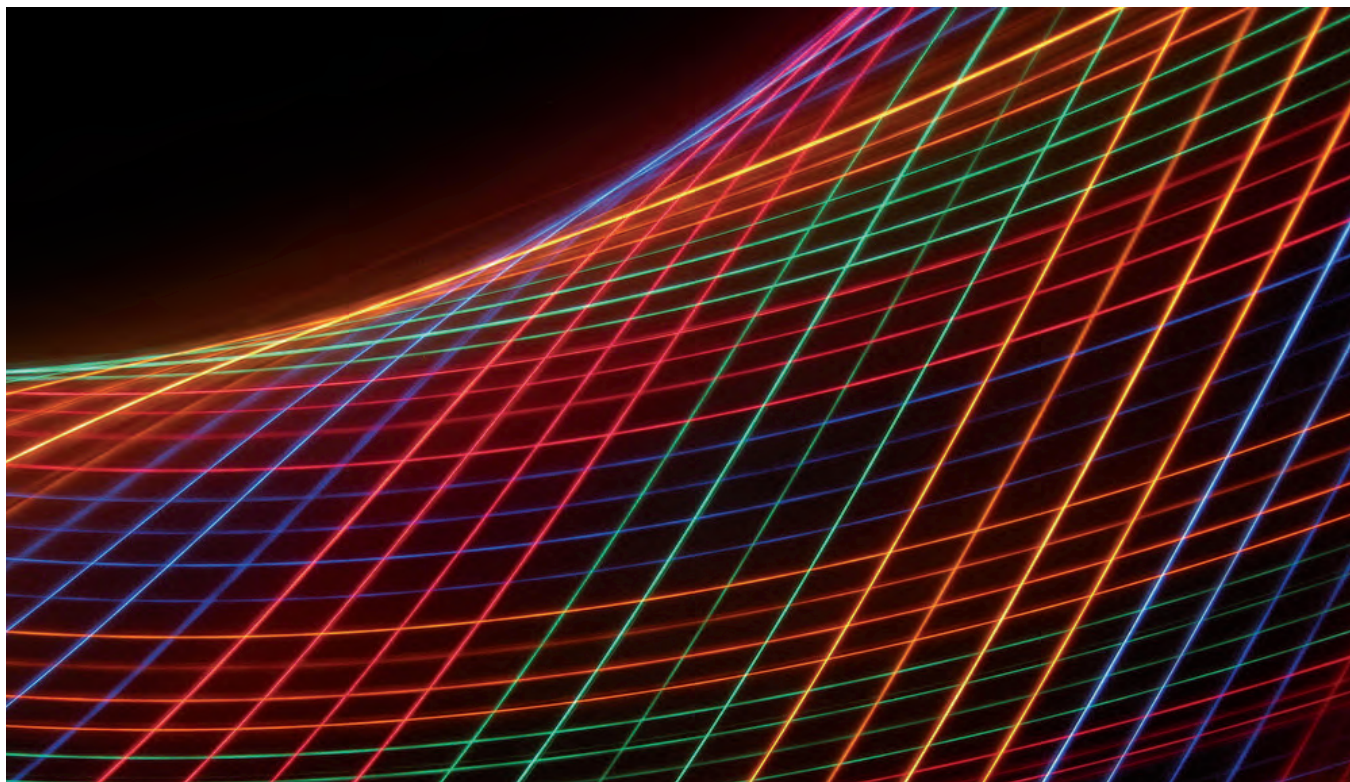
Développer une nouvelle économie touristique

Le Togo entend jouer du charme pour attirer les touristes. En plus de l'élaboration d'un plan directeur, le pays veut jouer de ses atouts naturels (plage sablonneuse, flore et faunes variées, sites d'inté-

mances pour faire du secteur, un soutien véritable à la croissance économique. Pour ce faire, il va promouvoir l'éco-tourisme, le tourisme des affaires, le tourisme balnéaire et le tourisme culturel. L'état veut assainir la gestion financière des complexes hôteliers parapublics, définir un schéma d'aménagement des sites touristiques et les différentes stratégies de promotion des produits touristiques phares.

Il actualisera aussi les textes régle-

TECHNOLOGIES



Les Led, l'éclairage de demain

Des phares de voiture aux luminaires du salon, les Led sont partout. Apprenez comment elles fonctionnent, comment on les fabrique, et les raisons qui font des Led les sources de lumière de choix pour demain. Les paramètres qui distinguent les Led seront aussi passés en revue.

La technologie Led, qui a plus de 100 ans maintenant, n'en finit plus de dévoiler ses performances. Toujours plus efficaces, encore plus fiables, les Led des années 2010 présentent maintenant des colorimétries (et en particulier les Led blanches) leur permettant d'être intégrées dans les applications d'éclairage les plus contraignantes, mais également les plus exigeantes, requérant des niveaux de performances identiques voir supérieurs aux technologies plus traditionnelles (incandescence, fluorescence, décharge).

Des rendements supérieurs à 120 lm/W sur des modèles de Led commerciaux et disponibles à la vente sont désormais possibles, atteindre plusieurs dizaines de milliers d'heures sans pertes trop importantes (inférieures à 30 %) est monnaie courante, et des spectres de Led blanches validés par des concepteurs-lumière et autres conservateurs de musée existent et sont disponibles.

Des pays ont été les précurseurs de cette technologie (États-Unis, Japon), notamment dans les années 1950 et 1960 quand les premières Led rouges puis jaunes sont nées, puis dans les années 1990 avec les premières productions de Led bleues et de Led blanches.



Polaroid 14 mégapixels

C'est une certitude, 2014 marquera le retour au premier plan de Polaroid. Marque emblématique qui tirait des portraits instantanément palpables, Pola tomba peu à peu dans l'oubli, surclassé par les produits nouvelle génération (compact, hybride, reflex, smartphone à grand capteur...). Le Socialmatic, annoncé depuis deux ans, rétablit l'ordre. Fonctionnant sous Android, cet appareil photo numérique doté d'un écran LCD de 4,3 pouces (plus grand qu'un iPhone) et d'un capteur de 14 mégapixels disposera de toutes les fonctions d'Instagram (ses fameux filtres), d'une connexion Bluetooth et WiFi et même d'un GPS. Mais sa vraie valeur ajoutée est évidemment la possibilité de tirer immédiatement ses clichés grâce à l'imprimante intégrée à l'appareil. Un back to the future qui sera présenté au CES de Las Vegas début janvier. Et sera commercialisé, sûrement au printemps, pour 250€.

Télévision 3D sans lunettes



Depuis plusieurs années, la télévision cherche un second souffle. 3D, résolution 4K, modèles incurvés, les constructeurs tâtonnent pour embellir les salons. Il semble qu'ils aient trouvé une solution pour s'éviter des maux de têtes avec des téléviseurs 3D, ultra HD, sans lunettes. Cette technologie, qui sera présentée au CES de Las Vegas, aurait l'incontestable avantage de ne pas fatiguer les yeux et démocratiserait l'angle de vue à 150°. De fait plusieurs téléspectateurs pourraient regarder la lucarne en même temps et de la même manière. Adieu donc maux de têtes et bousculades sur le canapé pour avoir la position centrale. Et surtout adieu les horribles lunettes 3D aux verres géants. Il était temps.

iPhone 6 vs Galaxy S5 ?



Tim Cook, le boss d'Apple, l'a promis, 2014 sera un grand cru pour sa société : "Nous avons beaucoup à attendre de 2014, avec de grands projets que les clients vont adorer". L'un des produits les plus attendus sera, comme chaque année, le nouvel iPhone, successeur des 5s et 5c. Écran incurvé, reconnaissance rétinienne, format plus grand (4,8 pouces au lieu de 4 ?), nombre de rumeurs bruissent sur la toile. La dernière en date fait état d'une commercialisation du nouveau téléphone maison le 6 mai 2014. Aucune confirmation, comme d'habitude, chez Apple. Toujours est-il que cette date annoncerait un vrai combat frontal entre la firme de Cupertino et Samsung dont le fer de lance, le Galaxy S5, sortirait au mois d'avril. Le combat des chefs va-t-il enfin avoir lieu ? Pas sûr. Une sortie à l'automne prochain, couplée avec celle de l'iWatch, paraît plus plausible.



TOUT LE TOGO
TOUTE L'INFO
TOUT LE TEMPS



Culture



Arts plastiques

Après Edem Kodjo, à qui le tour ?

Auteur d'une exposition de classe mondiale des œuvres de sa collection privée, l'ancien Secrétaire général de l'OUA, invite l'élite togolaise et l'opinion publique à repenser la place de l'art dans le fonctionnement de la société.

Edem Kodjo n'est plus vraiment à présenter. Pour la simple raison qu'il est le seul homme politique à avoir une expérience de vie aussi longue sur la scène nationale, en ayant occupé presque tous les postes politiques élevés- exception faite de celui de la présidence- mais aussi sur le continent et ailleurs sur d'autres théâtres. Pour ceux qui l'ignorent, l'homme est une histoire de pavés dans la mare. De lui est née la fameuse dispute sur le Sahara Occidental à l'OUA. Sur le plan livresque vient de lui l'excellent *Et demain l'Afrique...*, un ouvrage dans lequel, après la geste romantique des pères fondateurs du panafricanisme, est décrite et démontrée de manière pragmatique, une vision de l'Afrique démocratique et puissante. Lequel ouvrage, 26 ans après sa publication, demeure encore important pour une réflexion sur l'Afrique.

Cet homme des gros coups, vient encore d'étonner son monde par l'organisation, du 10 au 24 janvier dernier, d'une exposition d'œuvres d'arts contemporains de sa collection privée, à la salle Agou du Centre togolais des expositions et foire de Lomé (CETEF).

Près d'une centaine d'œuvres de peinture, de dessin, de sculpture, de lithographie, de gravure, d'artisanat d'art, d'œuvres commandées à des artistes pour intégrer l'architecture de ses résidences, sont extraites d'une collection privée estimée à plusieurs centaines. La collection comporte des œuvres de maîtres togolais à l'instar de Paul Ahyi, de Kossi Assou, de Sokey Edorh ; des artistes montant comme Calico (décédé), Emmanuel Sogbadji, Cham Wofa, Djidji Efoui, Camille Azankpo ; des artistes féminins comme Sabine Medowokpo, Ameyovi Homawoo, Elisabeth Lugudor, Shico Garthey. On note également une dimension panafricaine à cette collection comportant des noms d'artistes d'un peu partout du continent, du Mali à l'Éthiopie en passant par le Sénégal. Cerise sur le gâteau qui marque la grandeur de l'événement, on a eu droit, pour une première fois, à un catalogue, en quadrichromie et papier glacé, signé par les commissaires à l'exposition et un critique d'art international, en la personne de Yacouba Konaté. Intitulée à juste titre «l'intime», l'exposition ôte le voile sur une partie d'Edem Kodjo, amateur, collectionneur d'art, façade inconnue du public. Rien que le vernissage a rassemblé plus de 400 personnes,



dont des personnalités de premier plan au Togo. On estime les visites à plus de 6000. Il s'agit manifestement d'un cas unique dans les annales d'expos d'arts plastiques à Lomé. Mais l'importance de cet événement dépasse son aspect festif et statistique. Dans un pays où l'on a pu penser que le matériel l'emporte sur tout ce qui relève du futile, de la pensée, du culturel, que même la culture n'a été véritablement prise au sérieux qu'à partir de 2008, cette exposition nous révèle du coup que l'homme ne vit pas que d'eau et de pain, qu'il y a une dimension artistique qui participe de son évolution. De cette



Vue partielle de l'expo.



Mr Edem KODJO s'entretenant avec la presse lors du vernissage.

expo, on peut estimer qu'Edem Kodjo serait peut-être un collectionneur d'art- celui qui achèterait «des objets» en vue d'une valeur spéculative-, mais il est avant tout un amateur, un passionné de la chose artistique, qui achète les œuvres juste par plaisir et par amour. Ainsi lui arrive-t-il, au gré de ses voyages diplomatiques, de se déplacer pour aller à telle exposition d'arts ou telle autre, à Lomé ou ailleurs, d'acheter un tel artiste par pur plaisir. En témoigne sa collection qui ne montre aucune démarche intellectuelle, aucune méthode, aucune rigueur, pour permettre au visiteur de percer le

mystère qui entoure «l'intime» de l'ancien Premier ministre. Une collection, qui cependant donne au visiteur la jouissance de la contemplation de cette forme opulente de la femme de Paul Ahyi, des Poteaux-Mitans énigmatiques de Kossi Assou, des silhouettes de femmes d'Amévi Homawoo. Ce faisant, Edem Kodjo remet tout de même au centre de la vie publique, l'importance de l'art et du rôle de l'artiste dans la société. Comme le souligne le critique d'art Yacoubou Konaté, M. Kodjo souligne, par sa collection d'œuvres d'arts, « l'importance de la mémoire et la trace dans la

documentation de l'histoire dans notre société ». Il rappelle en même temps que ceux qui contribuent à cette histoire, doivent être soutenus pour un rayonnement de leur production. C'est un appel lancé à d'autres pour exposer ou acheter des œuvres, et à l'État de jouer un rôle central dans l'évolution des arts au Togo.

Les bruits courent qu'il y aurait d'autres collectionneurs... et que les bourgeois togolais ne s'occupent pas que d'investir dans l'immobilier ! Un souhait d'une prochaine expo. Après Kodjo, à qui le tour ?

Sefako Agoudze.

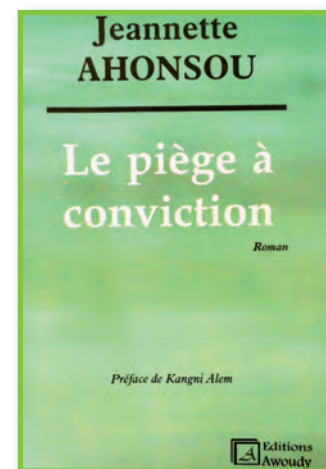
Piège préventif à Lima

De quel genre la littérature de Jeannette Ahonsou est-elle le nom ? Selon l'écrivain togolais Kangni Alem, préfacier de son dernier roman, *Le piège à conviction* (Editions Awoudy, novembre 2013), l'auteure conteste à la critique de la classer parmi les auteurs de polar, sans qu'on sache toutefois dans quelle catégorie elle se range elle-même. Comme s'il eût été possible de prendre le risque de laisser à l'artiste d'être lui-même le médiateur de son œuvre...

Qu'à cela ne tienne, ceci n'a aucun intérêt pour le lecteur de *Le piège à conviction*, où l'auteur embarque son héroïne dans un thriller aux multiples rebondissements, le suspense garanti du début jusqu'à la fin.

L'histoire se déroule à Lima, pas nécessairement la capitale du Pérou, mais une ville imaginaire, qui ressemble à s'y méprendre à une ville africaine- en tout cas un condensé de villes aux linéaments assez vagues. Encore une particularité chez cette romancière, qui trouve Lomé sans beauté, de faire se dérouler l'histoire de ses romans dans des villes étrangères. *Le trophée de Cristal* (Editions Rose Bleue), son deuxième livre, se produit à Tana (Madagascar). Judith espère le bonheur d'une vie nouvelle dans l'amour qu'elle commence à vivre avec Florent. Mais cette espérance sera mise à rude épreuve avec la disparition soudaine de son amoureux, le jour

de leur voyage. Ce dernier, notaire jusque-là à la vie tranquille opérant à Lima, veut solder un vieux compte du passé pour laver la mémoire de son père, en allant à la rencontre du vieux Sem, lugubre et énigmatique personnage. Et Sem, a priori, sans avoir échangé avec son visiteur, le prend pour son ennemi et le fait tomber dans un traquenard. Un piège à caractère préventif, comme une guerre préventive. Les preuves viendront plus tard. C'est le piège à conviction, titre que l'auteure donne au roman, peut-être par analogie aux expressions «pièce à conviction» ou «l'intime conviction». Un jeu de mots ou un détournement de sens pas du tout anodin que l'auteure manie avec délice dans un récit décliné sur le mode du clair-obscur. Car si la pièce à conviction est un élément objectif crucial d'une enquête employé à charge de l'accusé, pouvant emporter l'adhésion d'un jury à la conclusion d'un procès, «l'intime conviction» peut être, quant à elle, sujette à caution, pouvant être une porte ouverte à toutes les dérives. Le piège à conviction est également le traquenard dans lequel se précipite volontairement l'héroïne, sur la piste des investigations pour retrouver son amoureux. Avec un art consommé de l'intrigue, l'auteur multiplie les situations et les personnages, construit les pistes tout en laissant très peu d'indices pour ainsi faire durer le suspense jusqu'au bout.



Du début jusqu'à la fin, la situation se révèle un imbroglio indescriptible, les suspicions sont nombreuses ; les préjugés également ; les personnages se méfient les uns des autres, et chacun se fait une intime conviction de ce qu'est la vérité.

Pour l'amour, l'auteure engage son héroïne dans une folle équipée durant laquelle celle-ci connaîtra les différents aspects d'une ville : les milieux interlopes, les richesses fondées sur le crime, l'exploitation de l'homme par l'homme, les secrets invouables des femmes.

Après *Une longue histoire* et *Le trophée de Cristal*, Jeannette Ahonsou confirme, malgré elle avec *Le piège à conviction*, sa place de pionnière du roman policier togolais, un genre qu'elle maîtrise parfaitement avec tout l'art du domaine. Et elle le fait si bien dans une langue cohérente et accessible, mais quelque peu psycho-rigide, pudibonde, qui gagnerait d'un apport paillette et charnelle.

Sans conteste, elle est la romancière à suivre, l'Agatha Christie togolaise. ■

Sefako Agoudze.



ASSISES REGIONALES DE LA DIASPORA

PARIS 8 MARS **MONTREAL** 15 MARS **LOME** 27 MARS

maisondiasporatogo.org

VOS COMPETENCES FONT LA DIFFERENCE



Portrait / Natation

Rebecca KPOSSI, la sirène des eaux togolaise

Nageuse très tôt, à deux ans, l'âge auquel, des enfants chialent quand on leur fait la toilette. Rebecca Adzo Kpossi, à 15 ans avec 1,74 m aujourd'hui, a le physique pour une bonne carrière de nageuse professionnelle. Ceci malgré l'absence au Togo d'un bassin aux normes internationales. Timide et sereine, cette jeune élève en classe de 3ème au Collège Protestant d'Agbalépédogan, banlieue Nord de Lomé, est l'emblème d'une jeunesse féminine dans un sport encore inconnu au Togo, lorsque les JO de Londres 2012, l'ont projetée devant les écrans. Elle est en nette progression depuis ces jeux, selon son père, président de la Fédération togolaise de natation et de sauvetage. « Elle est en progrès permanent. Nous manquons de matériels pour les entraînements. Planches, pouls... et autres, mais elle progresse et elle continuera de progresser », déclare René Koami Kpossi. Et cette progression passe forcément par les entraînements et les compétitions. Un coup d'œil rapide à la fiche technique de Rebecca Kpossi montre que depuis Londres, où elle a fait un chrono de 37''55 sur les 50 m nage libre, aux championnats d'Afrique de Natation des moins de 16 ans, Zone II CANA à Akure au Nigeria





(novembre 2012), elle est descendue à 36''38, aux 11èmes championnats du monde de natation en Turquie (décembre 2012), 35''80 et enfin au premier festival interscolaire de natation (FISNA) de Lomé (mars 2013), son temps toujours aux 50 m nage libre a été de 34''90. Soit une amélioration d'au moins 2''65, mais encore loin des standards mondiaux, 25 s 22.

Qu'à cela ne tienne, elle s'aguerit: «Je m'entraîne quatre fois par semaine, les lundi, les mercredi, les vendredi et les samedi à l'hôtel

Ibis et des fois je le fais avec des élèves du Lycée français les mercredi à l'hôtel Sarakawa, faute de piscine olympique. Je m'entraîne dans une piscine de 25 m, mais normalement je dois m'entraîner dans une piscine de 50 m pour prendre mes chronos au top. Je n'ai même pas d'instruments pour m'entraîner, c'est papa qui fait tout. Je ne sais pas comment m'améliorer aux Jeux Olympiques, vu qu'il n'y a pas de piscine olympique et d'équipements pour mieux m'entraîner», se plaint la jeune

nageuse. Toutefois, Rebecca garde espoir en l'avenir de la natation togolaise. Objectif : les Jeux Olympiques de Rio 2016. « C'est un peu difficile dans ces conditions, mais pour les JO de Rio, je compte améliorer mon chrono et s'il plaît à Dieu avoir une médaille ». Ce sera peut-être une occasion pour faire aimer encore plus, cette discipline moins connue pour le moment des Togolais. ■

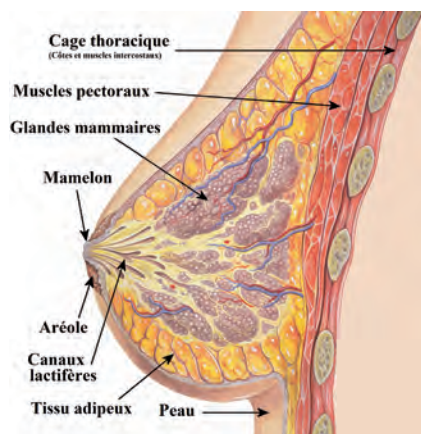
Gabin KOISSIDJIN

SANTÉ / CANCER DU SEIN

Le bourreau des femmes....

En venir à bout par le DEPISTAGE PRECOCE....

Le sein (du latin sinus, « courbure, sinuosité, pli »), est la partie antérieure du thorax humain qui s'étend de la base du cou jusqu'au creux de l'estomac. Plus particulièrement chez la femme, il désigne ses mamelles. Il contient des glandes mammaires sécrétrices du lait qui servent à l'allaitement des nouveau-nés. Au-delà de tout cela, les seins constituent pour la femme, un élément de séduction.



Ceci explique l'attention et les soins que la femme apporte à cette partie de son corps. Malheureusement il arrive que le sein de la femme soit en proie à certaines modifications dues à des facteurs héréditaires et/ou environnementaux provoquant le cancer

- Mais PAS DE PANIQUE mesdames ;

Même si les statistiques sont alarmantes (1,7 millions de femmes chaque année dans le monde et au Togo en 2012, une prévalence de 27,1% et 70% des cas dépistés à des stades avancés, entraînant l'ablation du sein.), de simples gestes peuvent nous aider aujourd'hui à le dépister précocement et donc lui fermer la porte. Cependant, le dépistage médical précoce permet de mieux accompagner les femmes en leur apportant un traitement adéquat.

LE PLUS IMPORTANT : Les GESTES QUI SAUVENT

Pour l'amour de la vie. La première arme contre le cancer commence par le dépistage. Le dépistage par l'autopalpation des seins. C'est une pratique simple et facile qui peut vous sauver la vie. Elle vous permet en tant que femme de bien connaître vos seins, de détecter toute anomalie et de la signaler à votre médecin.

1- Debout, devant un miroir : Inspection Visuelle

Observez bien vos deux seins et vérifiez leur symétrie et s'il n'y a rien d'anormal : par exemple un écoulement par le mamelon d'un liquide, ou encore de sang, présence de crevasses, fossettes etc....

2- Levez le bras droit

Avec les trois doigts de la main gauche, palpez le sein droit, fermement. Commençant par la partie externe, parcourez le sein en effectuant de petits cercles avec les bouts des doigts. Changez de bras et recommencez l'exercice.

3- Veillez à examiner tout le sein.

Une attention particulière doit être portée à la zone située entre le sein et l'aisselle. En palpant cherchez toute grosseur anormale, et prévenez votre médecin sans attendre si c'est le cas.

4- Pressez délicatement le bout des seins et vérifiez qu'il n'ya pas d'écoulement anormal.

NB : l'autopalpation des seins doit être mensuelle et commencer dès l'âge de 20 ans.

Diane AGBODOH

Fonio

aux haricots

Le fonio, cette céréale aux petites graines très prisée en Afrique de l'ouest était déjà appréciée dans l'Égypte ancienne et servait à des rites divinatoires. Il possède de nombreuses vertus. En effet, grâce à ses éléments insulino-sécréteurs, il est conseillé aux diabétiques. Il faut noter que sa valeur nutritionnelle est équivalente à celle du riz. C'est une céréale plus riche en calcium que la majorité des céréales. Elle contient des fibres, des acides aminés essentiels qui permettent un apport en protéines plus équilibré. De plus, sa consommation est une alternative pour les personnes souffrant d'allergie puisque le fonio est dépourvu de gluten. Toutes ces qualités nutritionnelles font du fonio la star des céréales.

La recette revisitée que je vous propose, est un plat originaire du pays Akposso dans la région des plateaux du Togo.

- Laver les haricots et les mettre à bouillir dans l'eau non salée. Ôter du feu à mi-cuisson.
 - Laver le fonio et verser dans une passoire. Mettre une casserole sur le feu et verser un peu d'huile. Y faire dorer la viande.
 - Ajouter la tomate et l'oignon écrasés, l'ail, le gingembre ainsi que le poivre. Remuer pendant 5mn. Intégrer les haricots et l'eau de cuisson.
 - Rajouter également le jus de cuisson de la viande et rectifier l'assaisonnement si nécessaire. Cinq minutes après les haricots, ajouter le chou puis au bout de cinq autres minutes verser les carottes et le fonio. Remuer et couvrir pendant deux minutes. Remuer à nouveau et asperger d'eau si vous souhaitez une préparation plus moelleuse. Renouveler l'opération. Servir.
- Pour ceux qui apprécient les plats relevés, accompagner le fonio de piment vert mixé avec les feuilles de céleri et un peu de sel.

Excellente dégustation !

Esther SEDJRO AKPEMADO



Pour 4 personnes:

250g de haricots blanc ou rouge

4 aubergines africaine (blanche) coupées en huit

350g de fonio

4 tomates + un oignon écrasés

2 belles carottes râpées

½ kg de viande de bœuf sans os assaisonnée et cuite dans **700ml** d'eau

1 chou moyen

1 cuillère à soupe d'huile

Gingembre, ail, poivre noir, piment vert, sel.

1 gros oignon coupé en lamelles

Quelques feuilles de céleri

LE GUIDE DU VOYAGEUR

HÔTELS

HÔTEL MERCURE SAKAWA
Blvard du Mono, BP: 223 , 2 Lomé
Tél : +228 22 27 65 90
Fax : +228 22 27 71 80

HÔTEL IBIS LOMÉ (ACCOR)
Tél : +228 22 21 24 85
Fax : +228 22 21 61 25

HÔTEL PALM BEACH
BP: 2225 , Lomé
Tél : +228 22 21 85 11 / 88 97
Fax : +228 22 21 87 11

HÔTEL M'RODE
BP: 223 , 2 Lomé
Tél : +228 22 27 65 90
Fax : +228 22 27 71 80

HÔTEL SANCTA MARIA
Bè Nétimé
Bd du Mono
Tél : (+228) 22 22 93 93

HÔTEL NOVELA STAR
Avépozo bord de plage
Nationale N°2
Tél : (+228) 22 71 00 08

HÔTEL EDA OBA
Tokoin Forever
Bd Gnassingbé Eyadema
Tél : (+228) 22 20 18 18

HÔTEL SAINT THOMAS
Place Colombe de la Paix
3, Bd de la Paix
Tél : (+228) 22 21 81 75

HÔTEL KARA
BP: 5 , Kara
Tél : +228 26 60 60 20 /21/22

RESTAURANTS

MERCURE
(cuisine africaine et européenne)
Mercure Hôtel Sarakawa
Bd du Mono
Tél : (+228) 22 27 65 90

BALKAN
(cuisine africaine et européenne)
Hédzranawoé
Route du stade de Kégué
Tél : (+228) 90 06 58 59 / 22 61 30 63

LE BELUGA
(Cuisine exotique) Bè Nétimé
Rue de l'Entente (ex. Ocam)
Tél : (+228) 22 20 97 96
/ 22 20 97 99

NOPEGALI VIP
(Spécialités togolaise et africaine)
Centre ville
Bd Circulaire
Tél : (+228) 22 22 94 01

GOLDEN TULIP
(cuisine chinoise)
Place Anani Santos
Avenue du 24 janvier
Tél : (+228) 22 22 89 96

RESTAURANT CÔTÉ JARDIN
Tél : +228 22 27 65 90
Fax : +228 22 27 71 80

RESTAURANT ALT MÜNCHEN
Tél : +228 22 27 65 90
Fax : +228 22 27 71 80

LE FESTIVAL DES GLACES
Tél : +228 22 27 65 90
Fax : +228 22 27 71 80

LOUNGE BAR & NIGHT-CLUBS

COTTON CLUB
Bè Plage 108, Avenue Augustino
de Souza
Tél : (+228) 22 35 53 76

LE MADINGUE
Assivito Rue Kokéti
Tél : (+228) 90 32 51 53

LA VILLA
Nyékonakpoè Bd Circulaire
Tél : (+228) 23 38 41 17

RÉSEAU CLUB
Quartier des Etoiles Avenue Kléber
Dadjo Tél : (+228) 90 93 90 00 / 22
20 15 14

LE CLUB
Place Anani Santos
424, Avenue du 24 janvier
Tél : (+228) 22 42 00 00

ALEYA NIGTH CLUB
Agoè, Nationale N°1 Centre FIL
O PARC Tél : (+228) 90 04 71 79
/ 90 51 52 42

KAMOU NIGTH CLUB
Ablogamé, MHS Bd du Mono
Tél : (+228) 22 27 65 90

PRIVILÈGE NIGTH CLUB
Immeuble TABA
Centre Commercial
Tél : (+228) 22 21 11 25

MONTECRISTO DISCOTHÈQUE
Avenue du 24 janvier
Tél : (+228) 90 29 29 09

Humour : 8 mars,

Journée internationale de la femme

- Un architecte, un artiste et un programmeur parlent des femmes. Ils se demandent quelle est la meilleure façon de passer son temps avec sa femme ou avec sa maîtresse?

L'architecte dit que le temps qu'il passe avec sa femme lui est précieux, car il lui sert de fondation à une relation qui durera longtemps.

L'artiste dit qu'il préfère passer du temps avec sa maîtresse, à cause de la passion et du mystère qu'il trouve avec elle et qui en font sa muse.

Le programmeur dit :

- Moi, j'aime les deux.
- Les deux?
- Oui. Si vous avez une femme et une maîtresse, chacune d'elle pensera que vous êtes avec l'autre lorsque vous n'êtes pas avec elles, ça vous permet d'aller au bureau pour continuer à travailler!

- On estime en moyenne que l'homme dit 5000 mots par jour, et que la femme dit 7000 mots par jour. Le problème, c'est que quand je rentre du travail, j'ai fini mes 5000 mots, alors que ma femme n'a pas encore commencé ses 7000 !

- Une femme demande à son mari :
- Chéri, quel genre de femme préfères-tu ?
Les femmes belles ou intelligentes ?
- Aucune des deux, ma chérie... Tu sais bien que je n'aime que toi...

- Pourquoi a-t-on appelé notre planète : «TERRE DES HOMMES »
Parce que c'est impossible de faire: « TAIRE DES FEMMES»

REMUE-MÉNINGES :

- 1- Je commence par E, je finis par E et je ne contiens qu'une seule lettre. Qui suis-je ?
- 2- Un éléphant entre dans un bar, que prend-il ?
- 3- Je suis un fruit que le poisson déteste. Qui suis-je ?
- 4- Je suis toujours noire, mais je peux aussi être blanche, qui suis-je ?
- 5- Qu'est-ce qui est devant et qu'on ne voit jamais ?

Les réponses :

- 1- une enveloppe. 2- de l'espace.
- 3- la pêche. 4- la nuit. 5- l'avenir

La pensée de Tendances : « Mieux vaut allumer une chandelle que de maudire l'obscurité »

Sagesse africaine

AGENDA CULTUREL

8 mars : 5ème édition de Femme Leader de l'Année, cérémonie annuelle de remise de trophées honorifiques qui célèbre les femmes d'exception.

8 mars : célébration de la journée internationale de la femme au Togo (sous le thème : "autonomisation économique de la femme, progrès pour toutes et pour tous)

14 mars : «Cabaret KETEKE Danse» - Danse contemporaine au Goethe-Institut de Lomé.

20 au 22 mars : Fête du chocolat et du cacao, Expositions, ateliers, animations culturelles. Palais des Congrès de Lomé

24 au 27 avril : FESCILOM, Festival de Cinéma de Lomé. Conférence, agoras de discussions, projections, formations et nuit de distinctions.

27 avril : 2ème édition des « Cauris », la nuit de l'indépendance. Spectacle, forum, distinctions



En 17 lettres : Le chapeau spectaculaire de ce champignon est de couleur sang.

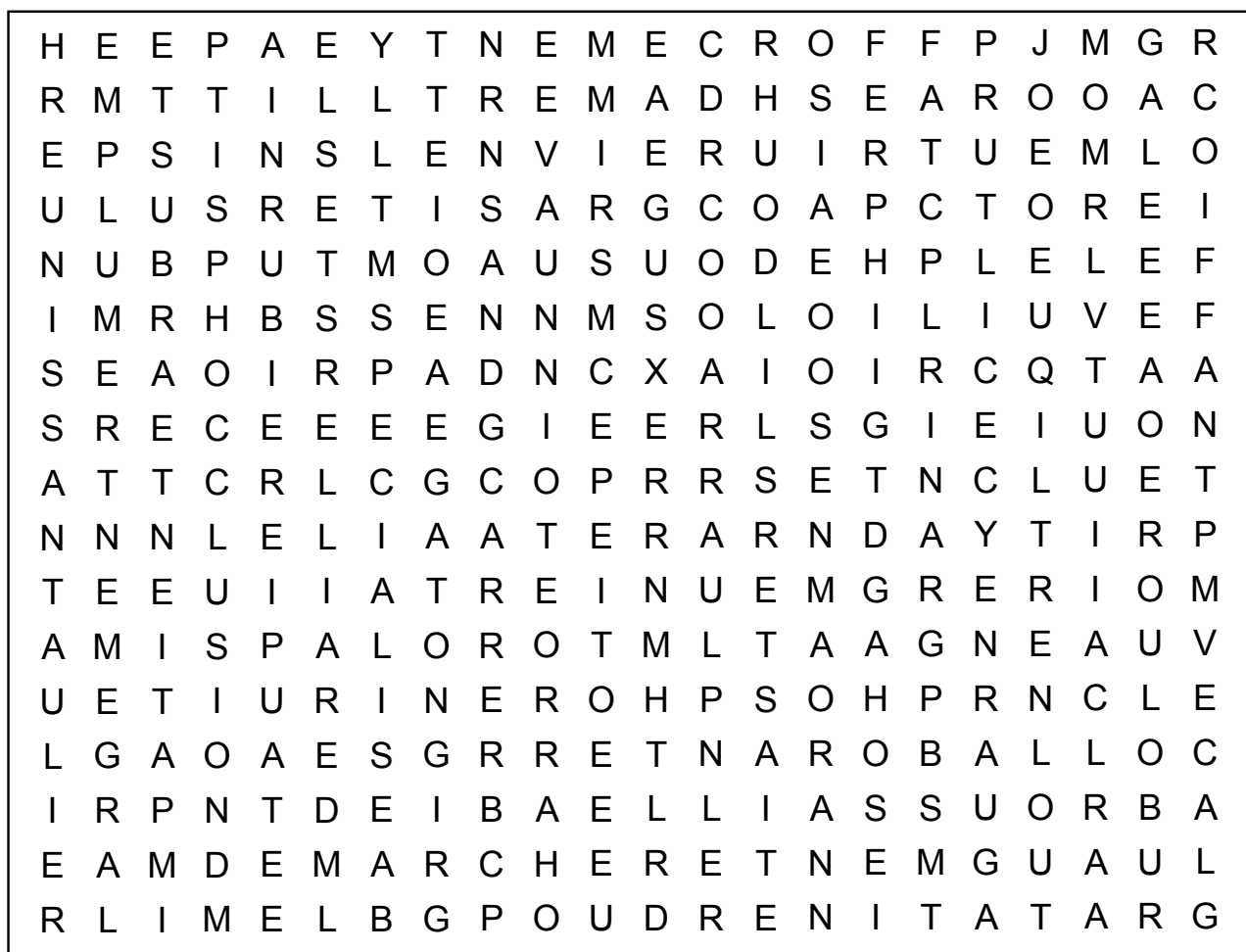


AGNEAU
 ALLIANCE
 AOUTE
 ARBUSTE
 AUGMENTER
 BIERE
 BLEMI
 BROMURE
 BROUSSAILLE
 CARRER
 COIFFANT
 COLLABORANT
 DAMER

DELIASSANT
 DEMARCHE
 DERAILLER
 EEMPLUMER
 ENVIER
 FORCEMENT
 FRERE
 GASTRITE
 GLACE
 GRIGNOTAGE
 HIPPIQUE
 IMPATIENTE
 JOLI

LARGEMENT
 LARYNGOLOGIE
 LENTICULE
 MEUNIER
 MOIRER
 MOUCHOIR
 MUCUS
 MUSELE
 NAVETTE
 OCCLUSION
 PARADOXE
 PHOSPHORE
 PISTONNER

POUDRE
 RAMOLISSANT
 RATATINER
 REUNISSANT
 SAGACITE
 SPECIALISE
 SUSPECT
 TAULIER
 TAUPIERE
 TRIER
 TURPIDEMENT
 VOILERIE



HORIZONTALEMENT

1. Donc saisie - **2.** Mettre le pied à l'étrier, c'est leur dada ! - **3.** Pas Virtuel. Apatriide connu. - **4.** Clé à portée. Pour chasser ! - **5.** Permet de décliner. Poil d'une frange. - **6.** Ressasser, ruminer. - **7.** Pointes de courlis. - **8.** Emis en doute. Dégonflé (à). - **9.** Ré-cité son rosaire. - **10.** Fagoue, thymus. Ne pas caner. - **11.** Piliers carrés. - **12.** Est à l'affût. - **13.** Descendre sur le front. Vaut cent sen. - **14.** Prendre parti. - **15.** Cette chose-ci. - **16.** Une conjonction. Parti avec des canons? - **17.** Pas acquis. - **18.** Tout un drame. Un point. - **19.** Idéal pour lui. 52 semaines. - **20.** Son tirage peut mettre le feu aux poudres ! - **21.** Sang de la Cène. Souvent communs. - **22.** 99 pour Tibère. Munis d'un espar. - **23.** Une camomille. - **24.** Poudre de bébé. Est négatif. - **25.** Fils de patriarche. De pouvoir pour une exaction.

VERTICALEMENT

1. Hère pendant un certain temps. Contraire à la raison. Elle peut contenir du crémant. Sexe d'un romancier. - **2.** Le cadre de Laurent Bourgnon. En 76. Très tendance. Se servir (de). Hors la loi. - **3.** Strip-tease de maïa. Son chef a le pouvoir de rétablir l'harmonie. Cantaloup au resto. Oncle incarné. - **4.** Supportent le viaduc. Pièces d'échecs. On y étudia. Ouvert par les mariés. - **5.** Domaine de Saint-Martin. Pas des vers. Mot de débutant. Présenta les données. - **6.** Prompts à se mettre en boule. Grand serpent. Emanation odorante. - **7.** C'est enchâsser. Très faible. Exprimant un accord général. Toile de Le Brun. - **8.** Point lumineux. Charger la nacelle. Amenés à s'engager. Des tentatives.

	1	2	3	4	5	6	7	8	
1									1
2									2
3					■				3
4			■					■	4
5	■				■				5
6		■							6
7					■		■		7
8				■					8
9		■							9
10				■					10
11						■		■	11
12		■		■					12
13					■				13
14	■		■						14
15					■		■		15
16			■						16
17		■		■					17
18						■			18
19					■			■	19
20	■								20
21				■					21
22			■						22
23							■		23
24	■					■			24
25				■					25
	1	2	3	4	5	6	7	8	

CONCUE POUR L'AFRIQUE TAILLEE POUR LE TOGO

**NOUVELLE RENAULT DUSTER
DISPO A LOME CHEZ ITC AUTOMOBILES**



IMMEUBLE RAMCO
224, Avenue Kléber Dadjé
Lomé Togo
Tél. 22 21 79 31
itcautostogo@yahoo.com

DRIVE THE CHANGE

